

2020-2021

GRAND SYLLABUS



FORMATION CONTINUE

LA FORMATION CONTINUE A SCIENCES PO AIX

DIPLOME D'ETABLISSEMENT	
Diplôme de Sciences Po Aix – Parcours Formation continue.....	2
CERTIFICATS PROFESSIONNELS	
POLE INSTITUTIONNEL	
Certificat en Communication stratégique et institutionnelle.....	36
Certificat Dirigeant d'association.....	53
Certificat d'Etude sur le Renseignement.....	55
Certificat de Formation des élus locaux	
Certificat Gouvernance des âges.....	58
Certificat Pluralité religieuse, droit, laïcité et sociétés.....	60
Certificat Responsabilité sociétale des organisations.....	68
POLE MANAGEMENT	
Certificat Entrepreneuriat.....	70
Certificat Gestion des conflits et médiations	
Certificat Management des ressources humaines « HR School »	
Certificat Management des hommes et performance de l'organisme	
Certificat Prévention et gestion des risques psychosociaux	
POLE EXPERTISE JUDICIAIRE	
Certificat de Formation à l'Expertise judiciaire.....	72
Certificat de Perfectionnement à l'Expertise judiciaire.....	74



DIPLOME DE SCIENCES PO AIX – PARCOURS FORMATION CONTINUE

4 ^{ème} ANNÉE			
1 ^{er} SEMESTRE (30 ECTS)		2 ^{ème} SEMESTRE (30 ECTS)	
CULTURE GENERALE	4 ECTS	CULTURE GENERALE	4 ECTS
Conférences de méthode de culture générale (28h)		Conférences de méthode de culture générale (28h)	
Grand écrit		Grand écrit	
FONDAMENTAUX PLURIDISCIPLINAIRES	20 ECTS	FONDAMENTAUX PLURIDISCIPLINAIRES	20 ECTS
Fondamentaux pluridisciplinaires I Cours mutualisés entre les 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année dispensés les années paires (2020-21, 2022-23, ect...)			
Science politique I (21h)		Science politique II (21h)	
Droit administratif I (21h)		Droit administratif II (21h)	
Vie politique sous la Ve République (21h)		Histoire des idées politiques (21h)	
Théories économiques (21h)		Analyse économique (21h)	
Grands courants des sciences humaines (21h)			
Fondamentaux pluridisciplinaires II Cours mutualisés entre les 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année dispensés les années impaires (2021-22, 2023-24, ect...)			
Droit constitutionnel I (21h)		Droit constitutionnel II (21h)	
Droit de l'Union européenne (21h)		Relations internationales (21h)	
Finances publiques (21h)		Questions sociales (21h)	
Action publique territorialisée (21h)		Médias et société (21h)	
Vie de l'entreprise (21h)			
CONFERENCES DE METHODES	6 ECTS	CONFERENCES DE METHODES	6 ECTS
Anglais (28h)		Anglais (28h)	
Histoire contemporaine (28h)		Histoire contemporaine (28h)	
		Séminaire dispensé les années paires (2020-21, 20-23, ect...)	
		Travail d'équipe et communication : mieux se connaître pour mieux communiquer (9h)	
		Séminaire (optionnel)* dispensé les années impaires (2021-22, 2023-24, ect...)	
		Méthodologie de la note de synthèse (8h)	

* Ouverture sous condition d'un nombre minimal de 6 étudiants inscrits à ce séminaire



5 ^{ème} ANNÉE			
1 ^{er} SEMESTRE (30 ECTS)		2 ^{ème} SEMESTRE (30 ECTS)	
CULTURE GENERALE	4 ECTS	CULTURE GENERALE	4 ECTS
Conférences de méthode de culture générale (28h)		Conférences de méthode de culture générale (28h)	
Grand écrit		Grand écrit	
FONDAMENTAUX PLURIDISCIPLINAIRES	20 ECTS	FONDAMENTAUX PLURIDISCIPLINAIRES	20 ECTS
Fondamentaux pluridisciplinaires I Cours mutualisés entre les 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année dispensés les années paires (2020-21, 2022-23, ect...)			
Science politique I (21h)		Science politique II (21h)	
Droit administratif I (21h)		Droit administratif II (21h)	
Vie politique sous la Ve République (21h)		Histoire des idées politiques (21h)	
Théories économiques (21h)		Analyse économique (21h)	
Grands courants des sciences humaines (21h)			
Fondamentaux pluridisciplinaires II Cours mutualisés entre les 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année dispensés les années impaires (2021-22, 2023-24, ect...)			
Droit constitutionnel I (21h)		Droit constitutionnel II (21h)	
Droit de l'Union européenne (21h)		Relations internationales (21h)	
Finances publiques (21h)		Questions sociales (21h)	
Action publique territorialisée (21h)		Médias et société (21h)	
Vie de l'entreprise (21h)			
CONFERENCES DE METHODES	6 ECTS	CONFERENCES DE METHODES	6 ECTS
Anglais (28h)		Anglais (28h)	
Histoire contemporaine (28h)		Histoire contemporaine (28h)	
MEMOIRE		MEMOIRE	2 ECTS
Méthodologie de la recherche		Rédaction et soutenance	
GRAND ORAL		GRAND ORAL	2 ECTS
Méthodologie (14h)		Méthodologie (14h)	
		Grand oral	
		Séminaire dispensé les années paires (2020-21, 20-23, ect...)	
		Travail d'équipe et communication : mieux se connaître pour mieux communiquer (9h)	
		Séminaire (optionnel)* dispensé les années impaires (2021-22, 2023-24, ect...)	
		Méthodologie de la note de synthèse (8h)	

* Ouverture sous condition d'un nombre minimal de 6 étudiants inscrits à ce séminaire.



CULTURE GENERALE

Intitulé du cours / TD de culture générale

Discipline <i>Academic field</i>	Culture générale
Enseignant <i>Teacher</i>	Sylvie PATSIAS
Contact <i>E-mail address</i>	sylvie_patsias(at)yahoo.fr
Niveau de formation <i>Academic level</i>	4 ^{ème} année du diplôme de Sciences Po en formation continue
Volume horaire <i>Hours</i>	28h
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / *Course outline*

Objectifs pédagogiques du cours / *Course objectives*

- Contribuer à une meilleure appréhension des enjeux des sociétés contemporaines par une maîtrise des grands concepts de la pensée classique et contemporaine.
- Développer la capacité à établir des stratégies de raisonnement fondées sur l'autonomie, avec un raisonnement intellectuel structuré, à l'oral comme à l'écrit.
- Réfléchir sur les interrogations politiques et sociales d'aujourd'hui avec une comparaison, notamment, entre la pensée française et anglosaxonne (démocratie vs individu, environnement ...), pour envisager les différentes représentations du monde qui peuvent se dessiner mais également être confrontées.
- Faciliter l'esprit d'analyse et critique en soumettant par le comparatisme et l'interdisciplinarité, « l'exception française » à la question.
- Conjuguer savoirs et savoir être, promouvoir un dialogue fécond entre théorie et pratique, en confrontant des situations, empruntées à la vie quotidienne ou à l'actualité sociale, à des concepts plus théoriques et aux points de vue d'auteurs contemporains (sociologues, philosophes, historiens, économistes etc...) ou plus anciens.
- Favoriser l'émergence de leaders dans les organisations (entreprise, administration, partis politiques ...), capables d'être force de proposition et d'apporter des solutions à des problématiques complexes.

Compétences acquises / *Learning outcomes*

- maîtrise des concepts de la pensée classique et contemporaine,
- capacité à structurer un raisonnement,
- maîtrise de l'argumentation orale et écrite,
- identification des grands enjeux contemporains en tenant compte de la pluralité et de la complexité des contextes,
- capacité à élaborer des solutions dans des univers différents et donc aptitude au leadership dans des organisations complexes, avec le goût du travail en équipe.



Approche méthodologique

Lectures personnelles et des textes donnés en cours

Dissertations

Commentaires de texte dans le cadre de la préparation au grand oral.

Etudes des concepts de la pensée classique avec une mise en perspective par rapport à l'actualité contemporaine. Réflexion sur les interrogations politiques et sociales par l'étude d'un certain nombre de thèmes transversaux, de l'environnement à la communauté, des dangers aux dérives de la démocratie, de la justice sociale au libéralisme, de la sollicitude à la pauvreté, ou encore l'Europe en tant que nouveau moteur de pensée politique et l'existence d'un fonds culturel commun propre à l'Occident, tendant au développement de l'esprit critique.

Références bibliographiques / *Bibliography*

XXI ^{ème} siècle, quelques éléments pour l'appréhender	<p>Lipovetsky, <i>l'ère du vide</i>, Folio. Baudrillard, <i>Economie politique du signe</i> Folio. Lyotard J.-F., 1979, <i>la condition post-moderne : rapport sur le savoir</i>. Habermas J., 1981, <i>Théorie de l'agir communicationnel</i>. Lovelock E., 1990, <i>L'âge de Gaïa</i>. Badie C. Smouts M.-C., 1999, <i>Le retournement du monde : sociologie de la scène internationale</i>, Paris, Presses de Sciences Po / Dalloz. Marcel Gauchet, <i>Comprendre le malheur français</i>, Stock, 2016 Hervé Juvin et Gilles Lipovetsky, <i>L'occident mondialisé</i>, Grasset, 2010</p>
Culture	<p>Kant, « culture, civilisation et moralité », in <i>Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique</i>. Montaigne, <i>Les essais</i>. Herder, <i>Une autre philosophie de l'Histoire</i>. Levi-Strauss C., <i>Droit naturel et Histoire</i>. Arendt H., <i>La crise de la culture</i>. Elias N. 2003, <i>la civilisation des mœurs</i>, poche. Finkielkraut A., <i>La défaite de la pensée</i>. Rabelais, <i>Gargantua</i>. Condorcet, <i>la nécessité de l'Instruction publique</i>. Poirrier Philippe, <i>L'État et la culture en France au XXe siècle</i>, Paris, Librairie générale française (« Le Livre de poche »), 2000, rééd. 2009. Alain Gabet, <i>L'exception culturelle</i>, 2003, Ellipses Laurent BOUVET, <i>l'insécurité culturelle</i>, Fayard 2015</p>
Education	<p>Foucault M., <i>Surveiller et punir</i>. Rousseau, <i>l'Emile ou de l'éducation</i>. Bourdieu-Passeron, 1964, <i>Les héritiers</i>. Benda J. <i>La trahison des clercs</i>. Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i>. Sociologie du système éducatif Marie Duru-Bellat Alain Garrigou, « Les élites contre la République - Sciences Po et l'ENA », 2001 Pierre-Henri d'Argenson, « Réformer l'ENA, réformer l'élite, pour une véritable école des meilleurs », 2008</p>



	<p>Patrick SAVIDAN, repenser l'égalité des chances, Grasset, 2007</p> <p>Christopher Lasch, La révolte des élites et la trahison de la démocratie, Climats, 2003</p> <p>François Dubet, L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ?, Seuil, république des idées, 2004</p>
De la famille aux familles	<p>Sophocle, <i>Antigone</i>.</p> <p>Hegel</p> <p>Durkheim (1897), <i>Le suicide</i>.</p> <p>Aristote, <i>La République</i>,</p> <p>Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i>.</p> <p>Badinter I., <i>L'amour en plus</i>.</p> <p>Voir site Internet de La documentation française sur l'évolution des législations sur la famille</p>
Etat	<p>Salah, N. «Evolution de l'Etat et nouvelle gouvernance de l'action publique» in A. Sedjari (dir.) 2003, <i>Gouvernance et conduite de l'action publique au XXIe siècle</i>. Paris : L'Harmattan 185-192.</p> <p>Pierre MANENT, 1977, <i>Naissances de la politique moderne: Machiavel, Hobbes, Rousseau</i>.</p> <p>François Ewald, 1986, <i>Histoire de l'État-providence</i>, Grasset.</p> <p>Pierre Rosanvallon, 1984, <i>La crise de l'État-providence</i>, Points politique.</p> <p>La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence, Seuil, 1995</p> <p>Pierre Rosanvallon, <i>Le Bon Gouvernement</i>, Paris, Le Seuil, 2015</p> <p>Pierre Rosanvallon, <i>La société des égaux</i>, Paris, Le Seuil, 2011</p>
Economie	<p>Thomas Piketty, <i>Le capital au XXIe siècle</i>, Seuil, 2013.</p> <p>Joseph Stiglitz, <i>La grande fracture</i>, Les liens qui libèrent, 2015.</p> <p>Anthony B. Atkinson, <i>Inégalités</i>, Seuil, 2016.</p> <p>Jean Tirole, <i>Économie du bien commun</i>, 2016</p>
République et Laïcité Démocratie	<p>Haarscher G., 1996, <i>La laïcité</i>, Puf, Que sais-je ?</p> <p>Gauchet M., 2005, <i>Le désenchantement du monde</i> Folio essais.</p> <p>Gauchet M., 2001, <i>La religion dans la démocratie</i> folio essais.</p> <p>Pena-Ruiz H., 2003, <i>Qu'est-ce que la laïcité ?</i> Gallimard, coll. « folio actuel ».</p> <p>Scot J.-P., <i>l'Etat chez lui et l'Eglise chez elle. Comprendre la loi de 1905</i>.</p> <p>Le Tourneau D., 2000, <i>L'Eglise et l'Etat en France</i>, puf, Que sais-je ?</p> <p>« Les valeurs de la République » (n° 336-janvier-février 2007), <i>La Documentation française, Cahiers français</i>.</p> <p>Pierre Manent, <i>Cours familier de philosophie politique</i>, Fayard, collection L'esprit de la cité, 2001.</p> <p>Malaise dans la démocratie. Jean-Pierre Le Goff. Stock, 2016</p> <p>Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ? J.C. Monod - Éditions du Seuil 2012, réédité en poche (Points Essais 2017) avec une postface.</p> <p>Blandine Kriegel, <i>La République et le Prince moderne</i>, Puf, 2011</p> <p>Philippe d'Iribarne, <i>L'islam devant la démocratie..</i> Gallimard, 2013</p>
Immigration	<p>Weil P, 2005, <i>La République et sa diversité. Immigration, intégration, discriminations</i>, Seuil.</p>



	<p><i>Qu'est-ce qu'un français</i>, 2005, Folio.</p> <p>Héran F., 2007, <i>Le temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française</i>, Seuil.</p> <p>Hugues Lagrange <i>Le déni de culture</i>, folio 2010</p> <p>Hugues Lagrange, <i>En terre étrangère. Vies d'immigrés du Sahel en Île-de-France</i></p>
Histoire	<p>Hegel, Marx, Fukuyama, Kojève, Herodote, Thucydide...</p> <p>Patrick Boucheron, <i>Histoire mondiale de la France</i>, Éd. du Seuil, 2017</p>
Progrès	<p>Weber M., <i>Le savant et le politique</i>.</p> <p>Mill J.-S., <i>Auguste Comte et le positivisme</i>, texte revu et présenté par M. Bourdeau, 1999, L'Harmattan.</p> <p>Aron R., <i>Les étapes de la pensée sociologique</i>.</p>
Science	<p>Popper K. <i>Misère de l'historicisme</i>.</p> <p>Marcuse, <i>L'homme unidimensionnel</i>.</p> <p>Bachelard, 1938, <i>La formation de l'esprit scientifique</i>.</p> <p>Vogel, 1961, <i>The structure of science</i>.</p>
Ethique	<p>Lipovetsky G., <i>l'ère du vide</i>.</p> <p>Ricoeur P., 1990, <i>Soi-même comme un autre</i>, Le Seuil, 1986, <i>Le mal un défi à la philosophie et à théologie</i>.</p> <p>Jonas H, <i>le principe de responsabilité</i>.</p> <p>Heidegger M., 1953, <i>la question de la technique</i>.</p> <p>Etchegoyen A., <i>La valse des éthiques</i>.</p>
Justice	<p>Rawls J., <i>Théorie sur la justice</i>.</p> <p>Kriegel B., 2001, <i>réflexions sur la justice</i>.</p> <p>Pascal, <i>Les pensées</i></p> <p>Ricoeur P., 1995, <i>Le juste</i>, Esprit</p> <p>Catherine Audard, <i>Qu'est-ce que le libéralisme ?</i> Coll. Folio Essais, Gallimard, 2009</p>
Travail et Protection sociale	<p>Walzer M., 1996, <i>La critique sociale au XX^{ème} siècle Solitude et solidarité</i> (trad.).</p> <p>Lefebvre A., Meda D., 2006, <i>Faut-il brûler le système social français ?</i> Seuil.</p> <p>Askenazy P., 2004, <i>Les désordres du travail. Enquête sur le nouveau productivisme</i>, République des Idées.</p> <p>Dominique Méda, <i>Réinventer le travail</i>, avec Patricia Vendramin, P.U.F, 2013</p> <p>Dominique Méda, <i>Faut-il brûler le modèle social français ?</i>, avec Alain Lefebvre, Seuil, 2006.</p> <p>Dominique Méda, <i>Le Travail. Une valeur en voie de disparition</i>, coll. "Alto", Aubier, 1995.</p> <p>Robert Castel, <i>Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat</i>, Fayard, Paris, 1995.</p>
Idéologie : une critique marxiste du capitalisme	<p>Aron R., <i>Marxismes imaginaires</i>.</p> <p>Marx K., <i>Sur la question juive</i>.</p>
Idéologie : une critique	<p>Berlin I., <i>Eloge de la liberté</i>.</p> <p>Walzer G., 1997, <i>Pluralisme et démocratie</i>, Esprit.</p>



communautarienne du libéralisme	Renaut A., 1999, <i>Libéralisme politique et pluralité culturelle</i> . Taylor C., 1997, <i>La liberté des modernes</i> , (textes choisis), 1998, <i>Les sources du moi</i> , Seuil. MacIntyre, 1993, <i>Quelle justice ? Quelle rationalité ?</i> , Puf.
Les médias	Ellul J., <i>Histoire de la propagande</i> , Que sais-je, Puf Marcuse, 1964, <i>l'homme unidimensionnel</i> . Les thèmes des IRA en culture générale (en fonction de la sortie du décret)
Les collectivités territoriales	Michel Verpeaux les collectivités territoriales et la décentralisation (la dernière édition) Du même auteur droit des collectivités territoriales (la dernière édition octobre 2017 sans doute) Lire régulièrement la Gazette des communes, la lettre du cadre, localtis
Environnement	Penser l'anthropocène , Catherine Larrère , Presses de SciencesPo, 2018 Où atterrir ? Bruno Latour, octobre 2017, la découverte Face à Gaïa, huit conférences sur le nouveau régime climatique, 2015

Concernant les politiques publiques, la bibliographie sera reliée aux thèmes à envisager :

- égalité des chances et cohésion (justice) sociale
- services publics,
- éducation,
- environnement
- les transformations de l'Etat et l'organisation territoriale de la France

Le site du Conseil d'Etat, notamment pour les rapports (sur les thèmes d'actualité, notamment pour la réforme de l'Etat).

Manuel de culture générale :

Eric Cobast : Leçons particulières de culture générale par Eric Cobast, Puf, dernière édition



Diplômée de Sciences Po Aix, docteure en science politique, fonctionnaire territorial, responsable adjoint de service à la Ville de Marseille



SCIENCE POLITIQUE I

Intitulé du cours / Course title

Discipline <i>Academic field</i>	Science Politique
Enseignant <i>Teacher</i>	Julien DUTOUR
Contact <i>E-mail address</i>	julien.dutour(at)gmail.com
Niveau de formation <i>Academic level</i>	Diplôme de Sciences Po en formation continue (Grade de Master)
Volume horaire <i>Hours</i>	21h
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / Course outline

Ce cours est reparti en 7 séances de 3 heures, propose l'étude des thématiques centrales et la compréhension du comportement des acteurs politiques en utilisant les connaissances théoriques et empiriques actuelles.

Objectifs pédagogiques du cours / Course objectives

Par l'étude attentive de la diversité des problématiques politiques, ce cours propose de fournir aux étudiant.e.s les éléments de base d'une réflexion politique, sur les comportements des différents acteurs, individuels et collectifs, institutionnels comme informels. Il s'agira aussi de percevoir les facteurs qui influencent nos conceptions politiques et leur évolution, notamment en sociologie du vote, dans l'étude des partis et de leur personnels, en sociologie des mobilisations et des nouveaux mouvements sociaux, du rôle de la société civile, etc. Ce cours vise à familiariser les étudiant.e.s aux thématiques de Science Politique afin de leur permettre d'accroître leurs compétences professionnelles.

Compétences acquises / Learning outcomes

Maîtrise des notions de base de la Science Politique
 Méthodologie de la Science Politique



Plan de cours par séance / *Course content for each session*

- Introduction : Définir la Science Politique
- Chapitre 1. Les régimes politiques :
 1. Démocraties et totalitarismes;
 2. Spécificités des régimes autoritaires ;
 3. Typologie des régimes au Moyen-Orient/Afrique du Nord.
 Conclusion : Le pouvoir et les dominations dans les régimes politiques
- Chapitre 2. Le système partisan et le personnel politique (en France) :
 1. Discussions autour des partis politiques et de leur transformation;
 2. Le personnel politique et sa professionnalisation ;
 3. Engagements partisans et investissements militants.
 Conclusion : Course au pouvoir - codification de ces processus.
- Chapitre 3. Sociologie du vote :
 1. Les facteurs structurants du vote ;
 2. Le vote et le territoire ;
 3. L'abstentionnisme et l'évolution du rapport citoyen – parti ;
 Conclusion : La place de l'organisation partisane dans le vote : vers l'essor des « mouvements » ?
- Chapitre 4 : Mouvements sociaux et protestations :
 1. Théorisation de la protestation : répertoires, Mobilisation des ressources, frustrations relatives et cadres.
 2. Les nouveaux mouvements sociaux ;
 3. La violence comme moyen de contestation ;
 Conclusion : Évolution des méthodes de participation

Références bibliographiques / *Bibliography*

- Arendt Hannah, Les origines du totalitarisme, Paris, Gallimard, coll. Quarto, 2002 (1951. Trois tomes, dont Le système totalitaire)
- Aron Raymond, Démocratie et totalitarisme, Paris, Gallimard, Folio, 1987
- Baamara Layla, Floderer Camille, Poirier Marine (dir.), Faire campagne, ici et ailleurs : mobilisations électorales et pratiques politiques ordinaires, Paris, Karthala, 2016
- Badie Bertrand & Birnbaum Pierre, Sociologie de l'Etat, Paris, Grasset, Pluriel, 1982
- Bourdieu Pierre, « Violence symbolique et luttes politiques », in Méditations pascaliennes, Paris, Le Seuil, 2003 [1997], pp. 237-271.
- Bourdieu Pierre, La distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Editions de Minuit, Le sens commun, 1979
- Bourdieu Pierre, Les structures sociales de l'économie, Paris, Seuil, 2000
- Braconnier Céline, Dormagen Jean-Yves, La démocratie de l'abstention, Gallimard, Paris, 2007.
- Braud Philippe, Sociologie politique, Paris, LGDJ, 2011 (10e éd.)



-
- Camau, Michel & Vincent Geisser, Le syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali, Paris, Presses de Sciences Po, 2003
 - Clastres Pierre, La société contre l'État, Paris, Editions de Minuit, Collection "Critique", 1974
 - Cohen Antonin, Lacroix Bernard, Riutort Philippe (dir.), Le nouveau manuel de science politique, Paris, La Découverte, 2009.
 - Colas Dominique, Sociologie politique, Paris, PUF, 1994.
 - Davies James C., Toward a theory of Revolution, American Sociological Review, Vol 27, 1962, pp. 5 – 19.
 - Dobry Michel, Sociologie des crises politiques, La dynamique des mobilisations multisectorielles. Paris, Presses de la FNSP, 1986
 - Dormagen Jean-Yves & Mouchard Daniel, Introduction à la sociologie politique, Bruxelles, De Boeck, 2010 (3e éd.).
 - Duverger Michel, Les Partis politiques, Paris, Armand Colin, 1951
 - Fillieule Olivier & Péchu Cécile, Lutter ensemble. Les théories de l'action collective, Paris, L'Harmattan, collection Logiques politiques, 1993
 - Fillieule, Olivier & Danielle Tartakowsky, La manifestation, Paris, Presses de Sciences Po, 2013
 - Gana Alia & Van Hamme Gilles, Elections et territoires en Tunisie, Enseignement des scrutins post-révolution (2011 – 2014), Tunis/Paris, Editions Karthala et IRMC, 2016
 - Gaxie Daniel (dir.), Explication du vote. Un bilan des études électorale en France, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Références, 1989
 - Grawitz Madeleine & Leca Jean (dir.), Traité de Science Politique. Paris, PUF, 1985 (4 tomes).
 - Gurr Ted Robert, Why men Rebel, Boulder, Paradigm Publishers, 2011 [1970]
 - Hermet Guy, La Démocratie, Paris, Flammarion, coll. « [Dominos](#) », 1997
 - Hermet Guy, L'Hiver de la démocratie ou le nouveau régime, Paris, Armand Colin, 2007
 - Hirschman Albert, Exit, Voice, Loyalty. Défection et prise de parole, Bruxelles, Editions l'Université de Bruxelles, 2011
 - Leca Jean, Duchesne Sophie & Haegel Florence, Le politique comme fondation. In: *Espaces Temps*, 76-77, 2001. Repérages du politique. Regards disciplinaires et approches de terrain, sous la direction de Sophie Duchesne et Florence Haegel. pp. 27-36.
 - Lehingue Patrick, Le vote. Approche sociologique de l'institution et des comportements électoraux, Paris, La Découverte (Coll. « Grands repères »), 2011.
 - Linz Juan, Régimes totalitaires et autoritaires, Paris, Armand Colin, 2000
 - Lipset Seymour Martin & Rokkan Stein, Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, Coll. UB lire Fondamentaux, 2008



- Marx Karl & Engels Friedrich, *Le Manifeste du Parti Communiste*, Paris, Nathan, 2015.
- Mayer Nonna, *Sociologie des comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 2010.
- McAdam Doug, *Freedom Summer. Lutttes pour les droits civiques, Mississipi 1964*, Marseille, Agone, 2012
- Michels Robert, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne : enquête sur les tendances oligarchiques de la vie des groupes*, Paris, Gallimard, 2015.
- Moore Barrington, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Paris, F. Maspéro, 1966
- Neveu Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, Repères, 2015.
- Offerlé Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1987
- Offerlé Michel (dir.), *La Profession Politique aux 19e et 20e siècle*, Paris, Belin, 1999
- Olson Mancur, *Les logiques de l'action collective*, Paris, PUF
- Ostrogorski Moisei, *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard, 1903 (Ostrogorski Moisei, *La démocratie et l'organisation des partis politiques*, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1186330n.r=Ostrogorski?rk=21459;2>)
- Sartori Giovanni, *Partis et systèmes de parti. Un cadre d'analyse*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011
- Sawicki Frédéric, *Les réseaux du Parti Socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997 [réédité en 2017]
- Schumpeter Joseph Alois, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1942
- Skocpol Theda, *Etats et Révolutions Sociales. La révolution en France, en Russie et en Chine*, Paris, Fayard, 1985.
- Tilly Charles & Tarrow Sidney, *Politique(s) du conflit : de la grève à la révolution*, Paris Presses de Sciences Po, 2013
- Tilly Charles, *Regimes and Repertoires*, Chicago, Chicago University Press, 2006
- Tilly Charles, *La France conteste, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986
- Traini Christophe (dir.), *Vote en PACA. Les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, Karthala, 2004.
- Voutat Bernard, *La science politique ou le contournement de l'objet*. In: *Espaces Temps*, 76-77, 2001. *Repérages du politique. Regards disciplinaires et approches de terrain*, sous la direction de Sophie Duchesne et Florence Haegel. pp. 6-15.
- Weber Max, « Les types de domination », in *Économie et société*, Paris, Pocket, 1995 [1971], pp. 285-294.
- Weber Max, *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 1919



Mini CV de l'enseignant / Mini CV of the teacher

Julien Dutour est diplômé de l'Université Jean Moulin Lyon 3 en Economie – Gestion puis en Relations Internationales, il est actuellement doctorant en Sociologie à l'Université de Versailles Saint-Quentin et Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) en Science Politique à l'IEP d'Aix en Provence. Ses travaux portent sur la révolution tunisienne et particulièrement sur l'influence que la crise économique mondiale de 2008 a pu avoir sur la déstabilisation des régions de l'intérieur de la Tunisie, et comme variable des soulèvements de la fin de l'année 2010



DROIT ADMINISTRATIF

Intitulé du cours / Course title

Discipline <i>Academic field</i>	Droit
Enseignant <i>Teacher</i>	Franck BIGLIONE
Contact <i>E-mail address</i>	franck.biglione(at)sciencespo-aix.fr
Niveau de formation <i>Academic level</i>	Diplôme de Sciences Po en formation continue (Grade de Master)
Volume horaire <i>Hours</i>	42h
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / Course outline

Le droit administratif constitue la branche du droit public qui vise à étudier les relations entre les administrations publiques entre elles et avec les administrés.

Objectifs pédagogiques du cours / Course objectives

Ce cours a pour objectif d'exposer les règles essentielles régissant le fonctionnement de l'administration et de la justice administrative. Il vise à insister sur certains points d'actualité, appelant réflexion, ou sur des controverses plus anciennes, qu'il importe de connaître pour comprendre les enjeux de la matière.

Compétences acquises / Learning outcomes

- Acquisition des données et connaissances nécessaires à la compréhension du cadre juridique du système administratif français.
- Aptitude à mettre en pratique ces connaissances au travers d'un raisonnement juridique construit.
- Aptitude à réaliser les exercices proposés dans les concours administratifs de catégorie A.



1e Partie : Le cadre de l'action administrative : la soumission au principe de légalité.

Titre 1. Les sources du principe de légalité.

Titre 2. La portée du principe de légalité.

2e Partie : L'action administrative

Titre 1. Les activités administratives.

Titre 2. Les actes administratifs.

3e Partie : Le contrôle de l'action administrative

Titre 1. L'organisation du contrôle juridictionnel de l'administration.

Titre 2. Les modalités du contrôle juridictionnel de l'administration

Références bibliographiques / Bibliography

A. Manuels et ouvrages généraux.

FRIER (P.L.), PETIT (J.), Précis de droit administratif, Montchrestien, 2018.

LEBRETON (G.), Droit administratif général, Dalloz, Coll. Cours, 2019.

LOMBARD (M.) SIRINELLI (J.) DUMONT (G.), Droit administratif, Dalloz, Coll. Hyper cours, 2019.

MORAND DEVILLER (J.) BOURDON (P.), POULET (F.), Cours de droit administratif, LGDJ, 2017.

TRUCHET (D.), Droit administratif, PUF, 2017.

WALINE (J.), Droit administratif, Dalloz, coll. « Précis », 2018.

B. Recueils et commentaires de Jurisprudence.

LONG (M.), WEIL (P.), BRAIBANT (G.), GENEVOIS (B.), DELVOLVE (P.), Les grands arrêts de la Jurisprudence administrative, Dalloz, 22e éd., 2019.

C. Revues (disponibles en ligne à partir du site BU AMU)

- AJDA : Actualité juridique – Droit administratif

- RFDA : Revue française de droit administratif.

- RDP : Revue de droit public et de science politique.

D. Sites Internet :

www.legifrance.gouv.fr (textes et jurisprudence) ;

www.conseil-etat.fr (Rapports, études thématiques)

Mini CV de l'enseignant / Mini CV of the teacher

Maître de conférences à Sciences Po Aix depuis 2002. Directeur de la formation et des Etudes de Sciences Po Aix depuis décembre 2014.

Les enseignements assurés portent sur les diverses composantes du droit administratif (institutions administratives, droit administratif général, droit de la fonction publique, droit public économique, droit administratif des biens).

En matière de recherche, après une thèse consacrée à *la notion de privation de propriété* (PUAM 1999), une trentaine de publications portent sur diverses facettes du droit administratif général ou spécial.

A titre d'exemple :

Les délégations dans le service public hospitalier, *Etudes hospitalières*, 2005, pp. 91-104.



Domanialité publique et protection des biens culturels, *Legicom*, n° 36, 2006/2, pp. 65-74.

Contrats et fonction publique territoriale, publié in *Collectivités territoriales et gouvernance contractuelle* (sous la direction de Y. Luchaire), L'Harmattan 2006, pp. 123-138.

Propriété privée et nuisances publiques : le problème de l'indemnisation, in *Droits de propriété et environnement : les ressources foncières*, Sous la direction de Max Falque, Henri Lamotte et Jean François Saglio, Bruylant, 2007, pp. 29-38.

L'exposition du crucifix dans les bâtiments publics italiens (en collaboration avec Nicoletta PERLO), *Annuaire Droit et Religion 2006-2007*, volume 2, tome 1, pp. 473-495

Le régionalisme italien, bilan et perspectives, in *Les transferts de compétences de l'Etat aux collectivités locales*, Sous la direction de Jean-François Brisson, éd. L'Harmattan, Collection Droit des collectivités territoriales 2009, pp. 129-157.

Juge administratif et expertises dans le contentieux sanitaire et environnemental, *La relation juge-expert dans les contentieux sanitaires et environnementaux*, La Documentation française, juin 2011.



THEORIES ECONOMIQUES

Intitulé du cours / *Course title*

Discipline <i>Academic field</i>	Economie
Enseignant <i>Teacher</i>	Roland Rizoulières
Contact <i>E-mail address</i>	roland.rizoulieres(at)sciencespo-aix.fr
Niveau de formation <i>Academic level</i>	Diplôme de Sciences Po en formation continue (Grade de Master)
Volume horaire <i>Hours</i>	21h
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / *Course outline*

L'objectif de ce cours de Théories économiques est de présenter les fondements de l'économie. Une introduction aux grands courants et auteurs de l'économie politique puis de l'émergence de l'économie contemporaine (microéconomie et macroéconomie) permettra de donner aux étudiants les repères fondamentaux de la discipline. Nous revisitons ensuite les fondamentaux de la microéconomie (producteur, consommateur, marché et concurrence, défaillances de marché, externalités et biens publics, asymétries d'information), tout en donnant un éclairage sur les débats avec d'autres courants (notamment hétérodoxes). Enfin, nous introduisons l'économie expérimentale qui modifie la discipline dans ses fondements.

Objectifs pédagogiques du cours / *Course objectives*

L'objectif premier de ce cours est de sensibiliser l'étudiant à l'importance des différents courants théoriques de l'économie, leur sensibilité, leur méthodologie. Ce cours donne une introduction aux concepts et auteurs qui seront développés dans le cours analyse économique.

Compétences acquises / *Learning outcomes*

Se repérer dans les différents courants économiques passés et contemporains



Plan de cours par séance / *Course content for each session*

Séance 1 : qu'est-ce que l'économie ?

Séance 2 : les grands courants de la pensée économique, les grands auteurs de l'économie politique

Séance 3 : les grands courants de la pensée économique, la construction de l'économie moderne (microéconomie et macroéconomie)

Séance 4 : la consommation, approche microéconomique

Séance 5 : le comportement du producteur

Séance 6 : marché et concurrence

Séance 7 : défaillance de marché

Séance 8 : externalités et biens publics

Séance 9 : asymétrie de l'information

Séance 10 : l'économie expérimentale

Références bibliographiques / *Bibliography*

Béraud A. et Faccarello G. (1993), Nouvelle histoire de la pensée économique Vol.1, 2 et 3, Ed. La découverte.

Bien F et Méritet S. (2014), Microéconomie : Les défaillances de marché, Ed. Pearson

Parienty A (2017), Précis d'économie, Ed. La Découverte.

Varian H. et Thiry B. (2015), Introduction à la microéconomie, Ed. De Boeck.

Mini CV de l'enseignant / *Mini CV of the teacher*

Enseignant à Sciences Po Aix depuis 1996, MCF titulaire depuis 2002



GRANDS COURANTS DES SCIENCES HUMAINES

Intitulé du cours / *Course title*

Discipline <i>Academic field</i>	Sociologie / Science politique
Enseignant <i>Teacher</i>	Magali NONJON
Contact <i>E-mail address</i>	Magali.nonjon(at)sciencespo-aix.fr
Niveau de formation <i>Academic level</i>	Diplôme de Sciences Po en formation continue (Grade de Master)
Volume horaire <i>Hours</i>	21 heures
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / *Course outline*

Ce cours propose aux étudiants une introduction aux grands courants des sciences humaines. Une première partie sera consacrée à une courte généalogie des sciences humaines qui permettra de donner aux étudiants des repères chronologiques et théoriques concernant les grandes oppositions qui les ont structurés et les structurent encore aujourd'hui. Une attention particulière sera accordée aux enjeux méthodologiques : comment étudier l'homme en société et comment les techniques d'enquêtes impriment-elles leurs marques ? Il s'agira aussi de mieux saisir comment les sciences humaines se sont construites en complémentarité mais aussi « contre », pour faire reconnaître leur autonomie disciplinaire. Une deuxième partie présentera les ambitions de dépassement des grandes oppositions théoriques qui ont durablement structuré la tradition sociologique : société *versus* individu, holisme *versus* individualisme, objectivisme *versus* subjectivisme.

Tout au long du séminaire, le cours sera ponctué de moments de débats collectifs / d'études de cas autour d'une question centrale et transversale : comment penser les inégalités ? Ces différents temps de débats permettront de mieux appréhender les oppositions théoriques, leurs critiques et leurs résonances actuelles mais aussi de réfléchir aux évolutions importantes dans la manière de penser la société, ses conflits et ses inégalités : alors qu'à long terme a prédominé une approche en termes de classes sociales, la sociologie est en effet de plus en plus attentive à d'autres constructions sociales de la différence qui sont au fondement de rapports de pouvoir entre groupes sociaux, tels que le genre, la race. Lors de ces temps de débats / études de cas les étudiants seront eux-mêmes invités à travailler sur des supports vidéos ou sonores (documentaire, émission TV, extraits d'entretien, archives sonores) mais également des extraits de textes des grands auteurs.

Objectifs pédagogiques du cours / *Course objectives*

- Familiariser les étudiants avec les grands concepts tels que : holisme / individualisme / configuration / habitus / dispositions



- Donner des repères biographiques et théoriques sur les grands auteurs tels que : F. Boas, B. Malinowski, E. Durkheim, M. Weber, N. Elias, P. Bourdieu, B. Lahire, E. Goffman, E. Huges, H. Becker
- Approfondir la réflexivité des étudiants sur les différentes manières de penser les inégalités dans nos sociétés contemporaines.

Compétences acquises / *Learning outcomes*

- Apprentissages des grands concepts des sciences humaines et des grands auteurs
- Savoir se repérer dans les controverses contemporaines sur les manières de penser les inégalités, les rapports de domination et d'exploitation.
- Savoir différencier critiques journalistiques/politiques de la sociologie et les différentes approches sociologiques et leurs critiques. On pense ici en particulier aux usages fréquents dans les médias de termes comme celui de « sociologisme » ou encore au recours à l'expression « excuse sociologique ».

Plan de cours par séance / *Course content for each session*

Programme prévisionnel

Introduction

1. Petite généalogie des Sciences humaines

A- L'anthropologie

1. Petite histoire de l'anthropologie
2. Une thématique centrale en anthropologie – le rite

B- La sociologie

1. Se construire « contre » ...
2. Des questionnements communs
3. Débouchant sur des démarches différentes à l'origine d'oppositions structurantes pour la discipline

- Enquête empirique vs théorie sociale
- Matérialisme vs idéalisme
- Objectivisme vs subjectivisme
- Holisme vs individualisme méthodologique
- Explication vs compréhension
- Méthodes quantitatives vs méthodes qualitatives

2. Société / individu – Holisme / individualisme – Objectivisme / subjectivisme : quelques tentatives de dépassement des grandes oppositions théoriques

A- Norbert Elias, un précurseur

B- La sociologie de Pierre Bourdieu et un de ces prolongements critiques : « l'homme pluriel » de Bernard Lahire

C- Une sociologie au plus près des acteurs : de l'interactionnisme symbolique à l'ethnométhodologie

Conclusion – Penser les inégalités – synthèse des débats collectifs réalisés à partir des études de cas



Références bibliographiques / Bibliography

- Béraud, Céline et Coulmont, Baptiste. (2008). Les courants contemporains de la sociologie, Paris: PUF/Licence.
- Berthelot, Jean-Michel. (2000). La sociologie française contemporaine, Paris: PUF (parties 1 et 2).
- Corcuff, Philippe. (2007 [1995]). Les nouvelles sociologies, Paris: Armand Colin.
- Lallement, Michel. (2006). Histoire des idées sociologiques. Tome 2 : De Parsons aux contemporains, Paris: Nathan.
- Lahire, B., (2016), Pour la sociologie : et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse », Paris, La Découverte.
- Mendras, Henri et Oberti, Marco. (2000). Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires, Paris: Armand Colin.
- Masson, Philippe. (2008). Faire de la sociologie. Les grandes enquêtes françaises depuis 1945, Paris: La Découverte.
- Riutort, Philippe. (2004). Précis de sociologie, Paris: PUF/Major (voir notamment partie 2, chap. 5 à 7).

Mini CV de l'enseignant / Mini CV of the teacher

Magali Nonjon, Sciences Po Aix, est maîtresse de conférences en Science politique, chercheuse au sein du laboratoire CHERPA, responsable de l'axe – Savoirs et ingénierie de gouvernement et responsable pédagogique du master « Métiers de l'information : communication, médias lobbying ». Ses recherches portent sur l'institutionnalisation des politiques participatives et la professionnalisation de l'ingénierie participative en France et à l'international. Elle a notamment travaillé sur les ressorts et les usages des dispositifs participatifs en ligne et l'injonction à la participation dans le champ communicationnel et médiatique. Plus récemment, elle a développé de nouvelles recherches sur les politiques dites de « démocratisation » de l'enseignement universitaire. Pour consulter ses publications, voir :

https://www.researchgate.net/profile/Magali_Nonjon/research



ANGLAIS

Intitulé du cours / Course title

Discipline <i>Academic field</i>	English
Enseignant <i>Teacher</i>	Christelle Kapitanovic
Contact <i>E-mail address</i>	Christelle.kapitanovic(at)laposte.net
Niveau de formation <i>Academic level</i>	Diplôme de Sciences Po en formation continue (Grade de Master)
Volume horaire <i>Hours</i>	56 heures
Langue <i>Language</i>	English

Description du cours / Course outline

The syllabus relies on press articles revolving around political and social issues aimed at getting the students to debate and getting used to reading the Anglo-Saxon press.

Objectifs pédagogiques du cours / Course objectives

Teaching the students how to read the press and have hindsight in apprehending political and social issues.

Compétences acquises / Learning outcomes

Autonomy in reading, understanding and speaking.

Plan de cours par séance / Course content for each session

Articles taken from the press.



Mini CV de l'enseignant / *Mini CV of the teacher*

2002 : Capes externe d'anglais

2015-2017 : Tri-admissibilité à l'agrégation externe d'anglais

2011-2016 : TD grammaire, traduction et étude de presse Université d'Aix-Marseille

2013-2020 : TD de presse en FC Sciences PO



HISTOIRE CONTEMPORAINE

Intitulé du cours / *Course title*

Discipline <i>Academic field</i>	Histoire
Enseignant <i>Teacher</i>	Yves Montarsolo
Contact <i>E-mail address</i>	ymontarprepa(at)gmail.com
Niveau de formation <i>Academic level</i>	4 ^{ème} année du diplôme de Sciences Po en formation continue
Volume horaire <i>Hours</i>	56 heures
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / *Course outline*

Une analyse d'un monde eurocentré qui se délite, et, où après le premier conflit mondial, « le choc des idéologies » annonce « l'ère des géants » qui s'est mise en place au moment du deuxième conflit mondial.

Objectifs pédagogiques du cours / *Course objectives*

Être en mesure de problématiser correctement. Apporter des réponses structurées et argumentées.

Compétences acquises / *Learning outcomes*

La maîtrise des bases de la dissertation en histoire

Plan de cours par séance / *Course content for each session*

- 1^{er} cours : le monde à la veille de la première guerre mondiale
- 2^{ème} cours : la guerre 1914-18
- 3^{ème} cours : le bilan de la 1^{ère} guerre mondiale
- 4^{ème} cours : les années vingt
- 5^{ème} cours : les années trente
- 6^{ème} cours : le monde en 1939
- 7^{ème} cours : le monde en 1945



Références bibliographiques / Bibliography

- René Rémond, *Le XXème siècle de 1914 à nos jours*, 2002, Seuil.
- Eric Hobsbawm, *L'âge des extrêmes : Le court XXe siècle, 1914-1991*, Editions Complexe, 2003.
- René Girault, Robert Franck, *Turbulente Europe et nouveaux mondes (1914-1941) : Histoire des relations internationales 1914-1941*, 2004, Payot.
- Jean-Baptiste Duroselle, *Histoire des relations internationales de 1919 à 1945*, A.Colin, 2017.

- René Girault, Robert Franck, Jacques Thobie, *la loi des géants 1941-1964*, Payot, 2005.
- Pierre Grosser, *l'histoire du monde se fait en Asie. Une autre vision du XXème siècle*, Payot, 2019.
- Marc FERRO, *La Grande Guerre*, Gallimard, Collection "Folio Histoire", Paris, 1990
- Paul Bairoch, *Victoires et déboires, Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours, tome III*, Gallimard, 1997.
- Nicolas Beaupré, *Les Grandes Guerres, Essai (Poche)*, 2019.
- Marc Michel, *Décolonisations et émergence du tiers monde*, Hachette supérieur, 2005.

Mini CV de l'enseignant / Mini CV of the teacher

Professeur d'histoire en classes préparatoires aux grandes écoles
Docteur en histoire contemporaine
Agrégé de l'Université (classe exceptionnelle)
Correcteur-pilote de la banque d'épreuves ECRICOME



CULTURE GENERALE

Intitulé du cours / Course title

Discipline <i>Academic field</i>	Culture générale
Enseignant <i>Teacher</i>	Bruno AUBRY
Contact <i>E-mail address</i>	Braubry(at)hotmail.com
Niveau de formation <i>Academic level</i>	4 ^{ème} année du diplôme de Sciences Po en formation continue
Volume horaire <i>Hours</i>	28h
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / Course outline

Suivi, connaissance et analyse de l'actualité.
 Filiation entre l'actualité et l'histoire contemporaine.
 Production exposés, éditos et rédaction d'un mini-mémoire (essai de 20 000 caractères) avec présentation orale

Objectifs pédagogiques du cours / Course objectives

Mobiliser les connaissances et l'expression orale ou écrite au service des idées, du raisonnement et d'un enchaînement pertinent et cohérent des causes et des conséquences. Rapprocher « ce qui est dit » de « ce qui est pensé ».

Compétences acquises / Learning outcomes

Mise en perspective et problématisation d'un sujet, organisation des idées, techniques d'expression écrite et orale.



Plan de cours par séance / Course content for each session

Séance 1 – Retour sur les sujets d’examen, objectifs et méthode, remise de la première fiche technique sur l’essai avec le sujet (fiche N°1)

Séance 2 – Quiz d’actualité, sujets d’exposés sur « les mots de l’actu », éditos sur « les mots de la semaine »

Séance 3 – Quiz, découverte et définition d’un éditto, l’information : faits, analyse et opinion, les mots de la semaine

Séance 4 – Quiz, présentation 2 exposés, correction éditos, les mots de la semaine

Séance 5 – Quiz, exposés, retour sur l’édito, présentation fiche technique N°2 sur l’essai (recherches, sources primaires et secondaires, crédibilité, références et fiabilité), les mots de la semaine

Séance 6 – Quiz, exposés, point problématique sur l’essai (sujets/problématiques – fiche N°3), exercices divers, les mots de la semaine

Séance 7 – Quiz, exposés, fabrication de l’essai (fond et contenu – fiche N°4), les mots de la semaine

Séance 8 – Quiz, exposés, exercice (lieu de vie), avancement essai ?, les mots de la semaine

Séance 9 - Quiz, exposés, exercices, les mots de la semaine

Séance 10 - Exposés, retour sur les lieux de vie et exercices (montrer/démontrer, vérité des faits/vérité d’opinion, test de Wason, récit/constat) suivi de l’essai les mots de la semaine

Séance 11 – Quiz, présentation exercice d’éloquence (180 secondes pour convaincre) et des stratagèmes de Schopenhauer, désignation des rhéteurs

Séance 12 – Auditions éloquence, point essai rédaction (fiche N°5)

Séance 13 – Quiz, point global essai

Séance 14 – Remise et Soutenance orale des essais

Références bibliographiques / Bibliography



Directeur Mission Proximité concertation

Depuis janvier 2019

Territoire du Pays d'Aix

Directeur des éditions

Août 2017/Déc 2018

Marseille

Directeur de l'information

Communauté du Pays d'Aix – Février 2005/Août 2017

Correspondant

L'Express

janvier 1998 – mars 2005, 7 ans 3 mois

Nice et Marseille

Actualité et dossiers pour le News + spectacles pour le supplément

.

Correspondant

Journal du Dimanche

2002 – 2005, 3 ans

Marseille

.

Correspondant

Le Monde

janvier 2000 – juillet 2001, 1 an 7 mois

Nice

Correspondant pour la Côte d'Azur.

Chef de bureau Sud Est

Thomson Reuters

- août 2001 – novembre 2002, 1 an 4 mois

Marseille

En charge de la couverture de l'actualité nationale et internationale et de la coordination des pigistes sur le grand Sud-Est

- Janvier 1990 – août 2000, 10 ans 8 mois – Correspondant à Nice, responsable bureau

Reporter

AFP

juin 1987 – décembre 1989 2 ans 7 mois

Bureau de Nice

Formation

Sciences Po Rennes

Master 2, Science politique -Journalisme: enquête et reportage

Mémoire de fin d'études:

"Livres de Journaliste : L'édition, nouveau maillon de la chaîne d'information ?"

Quelle place pour l'information dans l'édition ? Quel rôle pour

l'édition dans l'information ?

Par Bruno Aubry - Sous la direction de Roselyne Ringoot

IUT de journalisme de Tours

Licence, Journalisme



ANALYSE ECONOMIQUE

Intitulé du cours / *Course title*

Discipline <i>Academic field</i>	Economie
Enseignant <i>Teacher</i>	Roland Rizoulières
Contact <i>E-mail address</i>	roland.rizoulieres(at)sciencespo-aix.fr
Niveau de formation <i>Academic level</i>	Diplôme de Sciences Po en formation continue (Grade de Master)
Volume horaire <i>Hours</i>	21h
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / *Course outline*

L'objectif de ce cours d'analyse économique est de présenter les différents outils de la macroéconomie contemporaine afin de comprendre clairement les phénomènes économiques globaux tels que la croissance économique, la consommation, l'épargne, l'inflation, le chômage et les politiques économiques mises en œuvre pour régler l'activité économique.

Objectifs pédagogiques du cours / *Course objectives*

L'objectif premier de ce cours est de sensibiliser l'étudiant à l'importance des différents instruments de l'analyse macroéconomique de court et de long terme dans la compréhension des problèmes économiques contemporains. Le cours a comme objectif secondaire de développer une capacité d'analyse de l'actualité économique contemporaine.

Compétences acquises / *Learning outcomes*

Comprendre la macroéconomie contemporaine et l'actualité économique



Plan de cours par séance / *Course content for each session*

Séances 1 et 2 : Introduction: présentation de la macroéconomie, circuit économique et agrégats de la comptabilité nationale

Séances 3, 4 et 5 : monnaie et création monétaire, inflation

Séances 5 et 6 : marché du travail et courbe de Phillips

Séances 7, 8 et 9 : politiques économiques conjoncturelles (IS-LM, modèle AS-AD)

Séance 10 : les politiques économiques non conventionnelles

Références bibliographiques / *Bibliography*

Barthe Marie-Annick (2014), *Économie de l'Union Européenne*, 5e ed. Economica.
Bénassy-Quéré Agnès et alii (2017), *Politiques économiques*, Ed. De Boeck.
Bénassy-Quéré Agnès et Coré B. (2014), *Economie de l'euro*, Ed. La découverte.
Carine Bouthevillain et Gilles Dufrenot (2013), *Les politiques budgétaires dans la crise comprendre les enjeux actuels et les défis futurs*, Ed. De Boeck.
Burda M. et Wiplosz C. (2014), *Macroéconomie: une perspective européenne*, 6ème édition, Ed. De Boeck.
Parienty A (2017), *Précis d'économie*, Ed. La Découverte..
Orlean A. et Aglietta M. (2002), *La monnaie entre violence et confiance*, Ed. Odile Jacob.

Mini CV de l'enseignant / *Mini CV of the teacher*

Enseignant à Sciences Po Aix depuis 1996, MCF titulaire depuis 2002



CULTURE GENERALE

Intitulé du cours / *Course title*

Discipline <i>Academic field</i>	Culture générale
Enseignant <i>Teacher</i>	Thierry SAUBAMEA
Contact <i>E-mail address</i>	Saubamea.t@gmail.com
Niveau de formation <i>Academic level</i>	5 ^{ème} année du diplôme de Sciences Po en formation continue
Volume horaire <i>Hours</i>	56 h
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / *Course outline*

Objectifs pédagogiques du cours / *Course objectives*

Alternance entre acquisitions des connaissances fondamentales et analyses empiriques

Compétences acquises / *Learning outcomes*

Capacités de réflexion, organisation des idées , bâtir un argumentaire pertinent.
Travail sur l'expression orale et la communication

Plan de cours par séance / *Course content for each session*

Organisation par grandes thématiques (non exhaustif)

1^{er} semestre : l'Etat , la mondialisation , les libertés publiques

2^{ème} semestre : l'environnement , la culture , l'éducation

Travail en sous-groupes autour de notions essentielles , puis restitution avec discussion et confrontation sur un sujet d'actualité ou historique .



Références bibliographiques / *Bibliography*

Liste non exhaustive conseillé chaque année

Paxton « la France de Vichy »

Bourdieu « la Domination Masculine »

Lacouture bibliographie de de Gaulle

Stiglitz « la grande désillusion »

Mais également les « classiques » : Zola , Flaubert , Hugo , Molière....

Mini CV de l'enseignant / *Mini CV of the teacher*

Maitrise en Droit public

Licence d'histoire et d'économie

Certificat d'aptitude à la profession d'avocat

Intervenant au CNFPT sur les questions statutaires et financières

Anciennement DGS

Actuellement Directeur Territorial

po



HISTOIRE CONTEMPORAINE

Intitulé du cours / Course title

Discipline <i>Academic field</i>	Histoire
Enseignant <i>Teacher</i>	Yves Montarsolo
Contact <i>E-mail address</i>	Ymontarprepa(at)gmail.com
Niveau de formation <i>Academic level</i>	5 ^{ème} année du diplôme de Sciences Po en formation continue
Volume horaire <i>Hours</i>	56 heures
Langue <i>Language</i>	Français

Description du cours / Course outline

L'étude de l'avènement puis de la maturité d'une configuration bipolaire sera suivie de l'analyse de la fin du « court XXème » qui donne lieu à un monde unipolaire puis multipolaire.

Objectifs pédagogiques du cours / Course objectives

Être en mesure de problématiser correctement. Apporter des réponses structurées et argumentées.

Approfondissement de la méthode de la dissertation en histoire,

Compétences acquises / Learning outcomes

La capacité à traiter des sujets croisés et complexes.

Plan de cours par séance / Course content for each session

1^{er} cours : la guerre froide

2^{ème} cours : histoire de la construction européenne (1945-1992)

3^{ème} cours : la place de la France dans le monde (1945-1992)

4^{ème} cours : d'un monde unipolaire à un monde multipolaire (1991-2017)

5^{ème} cours : géopolitique du monde actuel

6^{ème} cours : la place de la France dans le monde actuel



Références bibliographiques / Bibliography

- René Rémond, Le XXème siècle de 1914 à nos jours, 2002, Seuil.
- Eric Hobsbawm, L'âge des extrêmes : Le court XXe siècle, 1914-1991, Editions Complexe, 2003.
- René Girault, Robert Franck, Jacques Thobie, la loi des géants 1941-1964, Payot, 2005.
- Pierre Grosser, l'histoire du monde se fait en Asie. Une autre vision du XXème siècle, Payot, 2019.
- Paul Bairoch, Victoires et déboires, Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours, *tome III*, Gallimard, 1997.
- Nicolas Beaupré, Les Grandes Guerres, Essai (Poche),2019.
- Marc Michel, Décolonisations et émergence du tiers monde, Hachette supérieur, 2005.
- Maurice Vaïsse, Les relations internationales depuis 1945, A.Colin, 2019.
- Bertrand Badie, Nouveaux mondes, Carnets d'après-guerre froide, CNRS Editions,2013.
- Bertrand Badie, Michel Foucher, Vers un monde néo-national ?, CNRS Editions, 2017.
- Béatrice Giblin, le paradoxe français. Entre fierté nationale et hantise du déclin, A.Colin, 2017.
- Pierre Verluise, Géopolitique de l'Europe. De l'Atlantique à l'Oural, PUF, 2016.
- Zaki Laïdi, le reflux de l'Europe, Presses de Sciences-Po, 2013.
- Marie Thérèse Bitsch, histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours, Editions Complexe, 2008
- Thomas Gomart, l'affolement du monde,Tallandier,2019.

Mini CV de l'enseignant / Mini CV of the teacher

Professeur d'histoire en classes préparatoires aux grandes écoles
Docteur en histoire contemporaine
Agrégé de l'Université (classe exceptionnelle)
Correcteur-pilote de la banque d'épreuves ECRICOME



CERTIFICAT COMMUNICATION STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNELLE

Discipline	Communication
Responsable	Philippe ALDRIN
Contact	philippe.aldrin(at)sciencespo-aix.fr
Conditions d'accès	Diplôme de niveau Bac+2, titre de niveau 3 ou plus de 5 ans d'expérience dans la communication
Volume horaire	120 heures

Description

Ce certificat a pour objectif la compréhension des enjeux d'une société médiatisée et de la révolution numérique et la maîtrise des pratiques traditionnelles ou plus innovantes de la communication. Cette formation est à la pointe des pratiques actuelles et de la réalité du terrain. Elle contribue à analyser les logiques spécifiques à la communication et à fournir les principaux outils pour lier cette dernière aux entreprises, au monde associatif, à la sphère politique, etc.

Objectifs pédagogiques

Fidèle à l'esprit des formations proposées par Sciences Po Aix, le certificat Communication stratégique et institutionnelle vise, d'abord, à replacer les enjeux de la communication dans une perspective historique, sociopolitique et culturelle.

En effet, comme tout préalable, il est fondamental de comprendre les processus qui ont conduit les actions et stratégies de communication au cœur même de l'activité de toutes les organisations publiques comme privées.

Le certificat Communication stratégique et institutionnelle se donne, ensuite, pour objectif de délivrer une connaissance pratique approfondie des techniques et des outils du domaine les plus actuels. Pour cette raison, les modules d'enseignement sont tous conçus autour de l'étude de cas pratiques et/ou de la réalisation de projets de communication.

Le certificat Communication stratégique et institutionnelle s'adresse à tous les professionnels qui, dans l'exercice quotidien de leurs missions, sont en charge de projets de communication ou doivent composer avec des logiques communicationnelles.

Le certificat leur permet d'approfondir leurs connaissances, de nourrir leur réflexion stratégique et de perfectionner leur maîtrise des techniques et pratiques de la communication. La communication est indéniablement devenue une dimension centrale de l'activité des organisations publiques comme privées qui exigent désormais des spécialistes attestés du domaine.

Le public concerné par la formation proposée par le certificat comprend les cadres d'entreprises, les cadres des collectivités, les élus et leurs collaborateurs, les fonctionnaires d'État, les responsables d'associations et d'ONG, etc.



Compétences acquises

Analyser les enjeux actuels de la communication

Maîtrise des concepts fondamentaux de la communication et des enjeux de la médiatisation de la société

Maîtrise des enjeux psychologiques, culturels, artistiques et créatifs de la communication

Maîtriser les outils et techniques de la communication

Capacité à rédiger dans le respect des contraintes formelles en adaptant les techniques aux médias utilisés

Utilisation des logiciels de conception graphique

Conception et exécution d'un plan de communication

Gestion des relations publiques, de la communication événementielle et digitale

Piloter et accompagner le changement par la communication

Utilisation des techniques du marketing territorial au service du développement économique

Information et sensibilisation des publics

Lobbying et communication d'influence

Maîtrise des techniques de communication de crise

Programme des enseignements

UE 1. Analyser les enjeux actuels de la communication (36h)

- UE 1.1. Concepts fondamentaux de la communication – 12h
- [UE 1.2. Médiatisation des sociétés – 12h](#)
- UE1.3. Arts, cultures, créations – 12h

UE 2. Maîtriser les outils et techniques de la communication (45h)

- [UE 2.1. Pratiques rédactionnelles – 6h](#)
- UE 2.2. Logiciels de conception graphique (Powerpoint, InDesign, Photoshop) – 12h
- UE 2.3. Établir un plan de communication (diagnostic, stratégie, mediaplanning) – 9h
- [UE 2.4. Relations publiques et communication événementielle – 9h](#)
- UE 2.5. La communication digitale : site, RSN, Community managing, e-réputation – 9h

UE 3. Piloter/accompagner le changement par la communication (45h)

- [UE 3.1. Fabriquer de l'attractivité : Le marketing territorial – 9h](#)
- UE 3.2. Informer, sensibiliser les publics : La communication publique – 9h
- [UE 3.3. Impliquer les parties prenantes : L'ingénierie de la concertation – 9h](#)
- UE 3.4. Représenter des intérêts : Le lobbying et la communication d'influence – 6h
- UE 3.5. Faire entendre une cause : L'advocacy et la communication humanitaire – 6h
- [UE 3.6. Faire face à l'urgence : La communication de crise](#)

Références bibliographiques / *Bibliography*



MEDIATISATION DES SOCIETES

Intitulé du cours

Certificat	Communication stratégique et institutionnelle
Intervenant	Kévin VACHER
Contact	
Fonctions/Profession	Sociologue
Volume horaire	12 heures

Description du cours

Objectifs pédagogiques du cours

Maitriser la cartographie du champ médiatique

Acquérir une lecture, un visionnage, une écoute critique de la presse traditionnelle et socionumérique grâce à des outils conceptuels

Analyser la production médiatique à travers ses acteurs, notamment professionnels, et tout au long de la chaîne de l'information

Compétences acquises

Lecture critique et distanciée des médias

Se repérer dans les différents espaces et niveaux de l'information et se situer comme lecteur-trice

Programme de l'enseignement

S1 : Les médias dans la production des problèmes publics

S2 : Le champ médiatique et journalistique

S3 : Produire l'information : conditions de production et acteurs

S4 : Qu'est-ce qu'une information ? du fait au discours, une mise à distance critique



Références bibliographiques

- Berthaut J., 2013, *La banlieue du « 20 heures ». Ethnographie de la production d'un lieu commun journalistique*, Marseille, Agone.
- Bourdieu P., 1973, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps Modernes*, 318, p. 1292-1309.
- Bourdieu P., 2012, « La fabrique des débats publics », *Le Monde diplomatique*.
- Charaudeau P., *Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours*, Rev. ed., Bruxelles, De Boeck Université, 2013, 256 p.
- Charaudeau P., « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 10 novembre 2006, n° 22
- François B., 1999, *Espaces publics mosaïques: acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Univ. de Rennes.
- Laville C., 2013, « Les correspondants étrangers de l'Agence France Presse sous une double contrainte étatique », *Relations internationales*, 153, p. 83-93.
- Molotch H., Lester M., 1996, « Informer : une conduite délibérée. De l'usage stratégique des événements » paru dans l'*American Sociological Review*, 39, 1974, traduit dans *Réseaux*, 14, 75, pp. 23-41.
- Neveu E., 1999, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, 17, 98, p. 17-85.
- Neveu E., 2013, *Sociologie du journalisme*, Repères, Paris, La Découverte.
- Neveu E., 2015, *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, A. Colin.
- Schlesinger P., 1992 « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, 10, 51, p. 75-98.

Mini CV de l'intervenant

Lauréat 2018 du prix « xénophobie et antisémitisme » de la Ville de Paris

Publications

« Dénoncer sa ville. La lecture culturaliste du problème Camorriste à Naples. » in Cesare Mattina et Nicolas Maisetti (dir.), *Dénoncer Marseille. Socio-histoire comparée des villes maudites*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2019 (à paraître).

« Quand les politiques sécuritaires se veulent participatives. » in *Métropolitiques*, 9 février 2017. [[en ligne](#)]

(- avec François Vageas et Camille François) « Les batailles du centre de Marseille. Transformations urbaines et enjeux sociopolitiques d'un territoire disputé » in *Métropolitiques*, automne 2019 (à paraître)



PRATIQUES REDACTIONNELLES : LE DOSSIER DE PRESSE

Intitulé du cours

Certificat	Communication stratégique et institutionnelle
Intervenant	Jean-Mathieu MATTEI
Contact	
Fonctions/Profession	Collaborateur de cabinet
Volume horaire	6 heures

Description du cours

Objectifs pédagogiques du cours

L'objectif de cet enseignement visera à définir, positionner et construire au mieux le support de communication à caractère opérationnel ou évènementiel que constitue le dossier de presse.

1. Support de communication en tant que tel, il doit répondre aux exigences de communication institutionnelle : formes et logo, photos, message, plan, contraintes rédactionnelles, variables et invariables de contenu, diffusion, enjeux de suivi et relance, éventuellement autres supports joints.
2. Support de communication à caractère opérationnel ou évènementiel en tant que tel, il oblige à un portage ou pilotage transversal préalable à sa rédaction auprès d'intervenants administratifs, techniques, professionnels ou politiques.
3. Support de communication à destination de la presse, il suppose une maîtrise complète de l'interface médias et professionnels de la communication à laquelle il s'adresse. En ce sens, il doit fait l'objet d'une approche stratégique visant à (pré)établir un plan communication dans lequel il s'inscrit et qui permettra de mieux valoriser l'évènement ou l'opération portée et soutenue par le dossier de presse.
- 4.

Compétences acquises

- Stratégie de communication
- Plan de communication
- Relations presse & médias
- Techniques rédactionnelles
- Techniques medias
- Connaissances logiciels types et/ou contraintes de mise en forme informatique



Programme de l'enseignement

1^{er} temps (3h)

1. Rappels succincts des principaux fondamentaux de la communication
2. Objectifs du DP
3. Contenu matériel du DP
4. Optimisation du DP à la fois formelle et de fond

Conclusions, commande et validation de l'exercice de réalisation d'un DP (mise en situation pratique) par les élèves (les élèves feront connaître leurs sujets avant le temps 2)

2^{eme} temps (3h)

1. 1^{ers} retours et discussion générale autour des difficultés rencontrées pour établir le DP
2. Présentation par Power Point du plan com (stratégie) et du DP (doc opérationnel) par les élèves
3. Echange avec les élèves sur chacune des présentations orales
4. Conclusions et évaluations de l'intervenant

Références bibliographiques

Mini CV de l'intervenant

Collaborateur de cabinet

Ancien directeur de cabinet

Ancien directeur de la communication de collectivité locale

Plume d'Elus

Ancien attaché parlementaire

Ancien chargé de mission auprès de directeur généraux de services

Ancien cadre permanent de formation politique

Doctorat d'état (PH. D), master I et II

Intervenant IEP d'Aix en Provence depuis 2003 (formation continue, formation des élus, formation initiale, Master).



RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

Intitulé du cours

Certificat	Communication stratégique et institutionnelle
Intervenant	Christa ROQUEBLAVE
Contact	
Fonctions/Profession	Consultante, coach professionnelle et formatrice
Volume horaire	9 heures

Description du cours

Objectifs pédagogiques du cours

Ce cours est une sensibilisation aux relations publiques et à la communication événementielle.

Compétences acquises

Comprendre les enjeux d'une stratégie de communication axée sur les relations publiques et la communication événementielle.

Acquérir la méthodologie de conception et mise en place d'un événement dans le cadre de cette stratégie.

Programme de l'enseignement

INTRODUCTION

Le marketing relationnel

- Définition
- Marketing relationnel vs marketing transactionnel
- La relation client

Les relations publiques

Cerner les enjeux des relations publiques



- Historique et Définition
- Rp versus publicité
- Les acteurs des RP et la mission de l'agence Rp

Les différentes formes de relations publiques

Les objectifs des RP

Les cibles de RP

Les outils et moyens au service de la stratégie RP

- Sponsoring
- Mecenat
- Partenariats
- le bénévolat et la gestion des bénévoles
- l'événement eco-responsable : la norme iso 20121

Focus sur les relations media

Focus sur les e-relations publiques

La communication événementielle

Cerner les enjeux de l'événementiel

- Définition
- Historique et typologie des événements
- Les acteurs et les métiers
- Les prestataires
- Les différents types d'événements : Focus sur les événements 2.0
- Les cibles de la communication événementielle
- Les limites de la communication événementielle

Méthodologie de la stratégie de communication événementielles

Définir et organiser un événement dans le cadre d'une stratégie de communication Définir la problématique, l'objectif de l'événement et identifier les contraintes

- Le contexte
- Audit
- L'équipe projet

Scénario

Besoin et budget : Notions de rentabilité d'un événement

Plan d'action

Cahier des charges et appel d'offre

- La relation client agence : le contrat et la rémunération agence
- Réglementations et obligations liées à la sécurité dans le cadre d'organisation d'événements

Production de l'événement

Déroulement de l'événement

Débriefing et plan d'amélioration continu

CONCLUSION

Références bibliographiques

P; MALAVAL, G DEVIANNE, et J.-M. DECAUDIN, Pentacom 4e édition : Communication marketing b-to-c et b-to-b, corporate, digitale et responsable Broché – 9 septembre 2016

Assaël Adary et Céline Mas, Communicator - 8e éd. - Toute la communication à l'ère digitale ! 2018

Arnault du MOULIN de LABARTHETE, Communication Evènementielle

KORE DIAGNE SARR, Communication Evènementielle

Stéphane Billiet, Les relations publiques - Refonder la confiance entre l'entreprise, les marques et leurs publics- 2009



PERKINS William, L'évènementiel, 2003

BOWDIN, Glenn A.J., ALLEN Johnny, O'TOOLE William, HARRIS Robert,

McDONNELL Ian, Events Management, Broché, 2006.

LENDREVIE- LEVY- LINDON, «MERCATOR » 8E édition, DUNOD.

CHALIP Laurence and MCGUIRTY Johanne, "Bundling sport events with the host destination", Journal of Sport Tourism, 9(3), pp.267-282, 2004.

CLAVEAU, Philippe, Management de Projets Evénementiels, Presses Universitaires de Grenoble, 2005.

PERKINS William, L'évènementiel : une communication sans limite ou presque, Histoire d'être, - Max Milo Editions, Paris, 2003

Webographie :

Meet In est une marque média et une plateforme de services dédiées au secteur des rencontres professionnelles et à l'évènementiel.

<https://meet-in.fr/>

Mini CV de l'intervenant

Agée de 49 ans, Christa ROQUEBLAVE est Executive coach et Consultante en stratégie, marketing, communication et management.

Attentive et impliquée dans chacune de ses missions, elle accompagne tous types d'entreprises dans leur création de structure, leur positionnement stratégique, le développement de leur business, leur communication, dont la communication événementielle, la communication de crise et la mise en œuvre d'actions.

Elle forme et coache des dirigeants au leadership, management, media et prise de parole, gestion du stress, conduite du changement, animation d'équipe... au prisme notamment de l'Intelligence Emotionnelle.

En écoute active de ses interlocuteurs, Christa apprécie particulièrement les problématiques d'entreprises globales qu'elle aborde en grande proximité et en collaboration avec les décideurs, les managers et les équipes sur le terrain.

Elle enseigne en écoles de management, au sein de grandes écoles, ainsi qu'auprès de professionnels comme les avocats des barreaux de PACA.

Son parcours de Directrice Marketing et Communication de grands groupes internationaux, tels Renault, Econocom ou dernièrement Bourbon, et sa participation à la stratégie d'entreprise aux côtés de Présidents et Directeurs Généraux, attestent de son professionnalisme et du sérieux des méthodologies sur lesquelles elle s'appuie pour appréhender les enjeux des plus complexes aux plus opérationnels.

Diplômée de Grenoble Ecole de Management, d'un Master du CELSA et d'un Master 1 en Coaching Professionnel en 2018, Christa enrichit en permanence sa formation initiale en intégrant de nouvelles approches et de nouveaux domaines de compétences.

Les clients que Christa Roqueblave a accompagnés ont pu apprécier son enthousiasme, sa simplicité, son engagement et le pragmatisme réaliste des solutions qu'elle privilégie.



FABRIQUER DE L'ATTRACTIVITE TERRITORIALE : LE MARKETING TERRITORIAL

Intitulé du cours

Certificat	Communication stratégique et institutionnelle
Intervenant	Jean-Mathieu MATTEI
Contact	
Fonctions/Profession	Collaborateur de cabinet
Volume horaire	9 heures

Description du cours

Objectifs pédagogiques du cours

Offrir aux élèves les outils intellectuels et pratiques permettant de mieux appréhender les enjeux de valorisation d'un territoire entendu sous une acception large, à la fois culturelle, sociologique et économique.

Partant des instruments classiques de la communication institutionnelle, l'enseignement fera focus sur l'identité territoriale en tant que « réservoir » insuffisamment perçu de potentialités nouvelle et originales au service de l'attractivité considérée comme plurielle.

Objet de pilotage de politiques publiques stratégiques, le marketing territorial est considéré, présenté et enseigné ici, comme une opportunité intelligente de redonner du sens à l'action publique par les choix volontaires et politiques que le marketing territorial peut offrir : prioriser les objectifs et les marqueurs identitaires retenus, et mettre en lien et en cohérence stratégique et opérationnelle le plan d'attractivité territoriale avec l'existant et le réel de la collectivité considérée (grands projets structurants et autres politiques publiques engagées).

Compétences acquises

- Politiques publiques
- Pilotage de dossier
- Intérêts pour les domaines de la sociologie, de l'économie ou la culture
- Stratégie de communication
- Stratégie politique
- Plan de communication
- Etude cas, grilles d'analyse



Programme de l'enseignement

1^{er} temps (3h)

1. Politiques, politiques publiques
2. Marketing, marketing territorial
3. Définitions, périmètre et contenu
4. Démarches, outils et leviers possibles d'un MT pertinent

2^{eme} temps (3h)

1. Etudes de cas pratiques
2. Analyse des cas d'espèces rapportés par les étudiants
3. Benchmarking : « qui sont les meilleurs à l'extérieur ? »
4. Présentation de la commande aux étudiants : « votre plan marketing territorial, idéal ou concret, pour la collectivité que vous préférez »

3^{eme} temps (3h)

1. Rendu du travail des étudiants
2. Mise en situation pratique (PP des plans marketing territorial, arguments à charge et défense par le formateur et les autres élèves).
3. Evaluation finale

Références bibliographiques

Mini CV de l'intervenant

Collaborateur de cabinet

Ancien directeur de cabinet
Ancien directeur de la communication de collectivité locale
Plume d'Elus
Ancien attaché parlementaire
Ancien chargé de mission auprès de directeur généraux de services
Ancien cadre permanent de formation politique

Doctorat d'état (PH. D), master I et II

Intervenant IEP d'Aix en Provence depuis 2003 (formation continue, formation des élus, formation initiale, Master).



IMPLIQUER LES PARTIES PRENANTES : L'INGENIERIE DE CONCERTATION

Intitulé du cours

Certificat	Communication stratégique et institutionnelle
Intervenant	Géraldine PLANQUE
Contact	
Fonctions/Profession	Chargée de mission / Grand Port Maritime de Marseille
Volume horaire	9 heures

Description du cours

Objectifs pédagogiques du cours

- A travers des exemples concrets, comprendre les ressorts de la participation citoyenne et de l'engagement des parties prenantes
- Etudier les incontournables d'une concertation réussie
- Comprendre les forces et les limites de l'intelligence collective
- Appréhender l'état d'esprit de la concertation et les conditions de réussite

Compétences acquises

- Savoir initier une démarche de concertation
- Posséder les réflexes et les outils nécessaires à l'inclusion de la concertation dans les projets
- Réagir avec les parties prenantes d'un territoire ou d'un projet



Programme de l'enseignement

Séance n°1 : En nous basant sur des exemples réels, nous étudierons les mécanismes d'adhésion et de rejet des projets par les parties prenantes et les conditions de mise en place d'une concertation réussie.

Séance n°2 : Jeux de rôles et analyse post-jeux ; la simulation de concertation permettra d'en saisir les écueils, les avantages et l'état d'esprit.

Séance n°3 : Présentation par les étudiants des solutions élaborées en groupe à des cas d'étude proposés à l'issue de la deuxième séance. Echanges en groupe et évaluation.

Références bibliographiques

- Blondiaux (L.), *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil/La République des idées, 2008.
 César (B.) et D'Herbemont (O.), *La stratégie du projet latéral*, 2004, Dunod
 Mazeau (A.) et Nonjon (M.), *Le marché de la démocratie participative*, 2018, ed. du Croquant, Sociopo
[Surowiecki](#) (J.), *La sagesse des foules*, 2008, JC Lattes

Mini CV de l'intervenant

2010-	<i>Chargée de mission auprès du Conseil de Développement ; Responsable concertation et relations avec les collectivités territoriales, Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)</i>
2004-2010	<i>Chef du service marketing et stratégie, GPMM</i>
2002-2004	<i>Responsable statistiques et études économiques, GPMM</i>
1999-2002	Thèse de Doctorat en Géographie/Aménagement, convention CIFRE (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)



FAIRE FACE A L'URGENCE: LA COMMUNICATION DE CRISE

Intitulé du cours

Certificat	Communication stratégique et institutionnelle
Intervenant	Christa ROQUEBLAVE
Contact	
Fonctions/Profession	Consultante, coach professionnelle et formatrice
Volume horaire	6 heures

Description du cours

Objectifs pédagogiques du cours

Sensibilisation à la communication de crise

Développer des habiletés et des réflexes en matière de gestion et de communication de crise à partir d'une approche théorique et pratique.

Comprendre les processus de déclenchement, de développement et d'amplification des crises

Identifier les enjeux et les fondamentaux de la communication de crise

Anticiper la communication de crise : stratégie et actions à mettre en place

Acquérir des réflexes opérationnels pour construire une stratégie de communication en contexte de crise

Compétences acquises

- Connaître les concepts de base de la situation de crise et de la communication de crise
- Avoir compris l'importance de la communication de crise pour une organisation et être en mesure d'agir:
 - avant la crise en intégrant des actions de prévention dans la stratégie générale de communication de l'organisation
 - durant la crise avec une stratégie de communication et des actions adaptées
 - après la crise avec une stratégie de communication de retour à la normale et une gestion dans le temps



Les enjeux et les fondamentaux de la crise

Définition d'une crise
Crise versus urgence
Les mécanismes psychologiques de la crise
Analyse des secteurs économiques exposés au risque de crise
Cycle de vie d'une crise
Typologie des différents types de crises - analyses de cas

Avant la crise

L'analyse du risque
La veille média et veille digitale
L'importance de la réputation
Les parties prenantes avec lesquelles établir des relations de confiance
Préparer la cellule de crise de communication
La stratégie de communication interne pour informer, former et réaliser des exercices de simulation de crise

Pendant la crise

Les stratégies de communication de crise – best practices et analyses de cas
Pilotage, monitoring et KPI's

Après la crise

Décréter la sortie de crise et communiquer en interne et en externe
Le RETEX Communication : Bilan, analyse et plan d'amélioration
Gérer le retour à la normale et la phase de cicatrisation

Références bibliographiques

Lectures conseillées :

Thierry Libaert, Nicolas Baygert, Bernard Motulsky, Nicolas Vanderbiest, Mathias Vicherat.
Communication de crise. Éditeur Pearson, 2018

JOUAS, Muriel. Communication de crise : gérer l'urgence et l'émotion avec la process com. Gereso
Edition, 2^{ème} édition, 25 janvier 2018.

HEIDERICH, Didier / LIBAERT, Thierry. Plan de gestion de crise : organiser, gérer et communiquer
en situation de crise. Dunod, 2012.

P. Lagadec, La civilisation du risque, Paris, Seuil, 1981

L. Crocq, S. Huberson et B. Vraie, Gérer les grandes crises: sanitaires, écologiques, politique et
économiques, paris, Odile Jacob, 2009

M. Ogizek et J-M.Guillery, La communication de crise, Paris, PUF, 1997

R. Revér et et J-N. Moreau, Les médias et la communication de crise, Paris, ÉconomiCa, 1997

Autres ouvrages

BLOCH, Emmanuel. Communication de crise et médias sociaux : anticiper et prévenir les risques
d'opinion, protéger sa e-réputation, gérer les crises. Dunod, 2012.



COMBALBERT, Laurent. Négociation de crise et communication d'influence : résoudre les situations difficiles par la négociation influente. ESF, 2006

Darsa, Jean-David, La gestion de crise en entreprise : Comprendre, aborder, réagir - Différents types de crise - Cellules de crise - Communication de crise - Anticipation de crise Ed. 2, Gereso, 2013

Finn Frandsen & Winni Johansen, Organizational Crisis Communication, Sage, (2016)

Guénard F. et Simay P. Du risque à la catastrophe Le nouveau paradigme téléchargeable sur le site idées.fr

Godard O., Henry C., Lagadec P., Michel-Kerjean E., Traité des nouveaux risques, Gallimard 2002

Karyotis, Catherine, La crise en 40 concepts clés, RB édition, 2013

Lagadec P. Du risque majeur aux mégachocs, Preventique 2012

LAGADEC Patrick : La gestion des crises. Ediscience internationale. Paris, 1993.

LAGADEC Patrick : <http://www.patricklagadec.net>

LIBAERT, Thierry. T. La communication de crise Dunod Ed4, 2015

Moine JF et Colombo J. Communiquer en situation de crise ESF 2002

SPF Chancellerie du Premier Ministre, Direction générale Communication externe, Belgium. Faire face à la crise, guide pratique pour communiquer en cas de crise, Guide pour les communicateurs fédéraux, COMM Collection N° 7, Edition 2016, Éditeur Alphonse Boon

Webographie

Magazine de la Communication de crise & sensible, édité par L'OIC (Observatoire International des crises), Didier HEIDERICH, Thierry LIBAERT

<http://www.communication-sensible.com/portail/>

Mini CV de l'intervenant

Agée de 49 ans, Christa ROQUEBLAVE est Executive coach et Consultante en stratégie, marketing, communication et management.

Attentive et impliquée dans chacune de ses missions, elle accompagne tous types d'entreprises dans leur création de structure, leur positionnement stratégique, le développement de leur business, leur communication, dont la communication événementielle, la communication de crise et la mise en œuvre d'actions.

Elle forme et coache des dirigeants au leadership, management, media et prise de parole, gestion du stress, conduite du changement, animation d'équipe... au prisme notamment de l'Intelligence Emotionnelle.

En écoute active de ses interlocuteurs, Christa apprécie particulièrement les problématiques d'entreprises globales qu'elle aborde en grande proximité et en collaboration avec les décideurs, les managers et les équipes sur le terrain.

Elle enseigne en écoles de management, au sein de grandes écoles, ainsi qu'auprès de professionnels comme les avocats des barreaux de PACA.

Son parcours de Directrice Marketing et Communication de grands groupes internationaux, tels Renault, Econocom ou dernièrement Bourbon, et sa participation à la stratégie d'entreprise aux côtés de Présidents et Directeurs Généraux, attestent de son professionnalisme et du sérieux des



méthodologies sur lesquelles elle s'appuie pour appréhender les enjeux des plus complexes aux plus opérationnels.

Diplômée de Grenoble Ecole de Management, d'un Master du CELSA et d'un Master 1 en Coaching Professionnel en 2018, Christa enrichit en permanence sa formation initiale en intégrant de nouvelles approches et de nouveaux domaines de compétences.

Les clients que Christa Roqueblave a accompagnés ont pu apprécier son enthousiasme, sa simplicité, son engagement et le pragmatisme réaliste des solutions qu'elle privilégie.



CERTIFICAT DIRIGEANT D'ASSOCIATION

Discipline	Droit / Economie Gestion
Responsable	Alexandre MET-DOMESTICI
Contact	alexandre.met-domestici(at)sciencespo-aix.fr
Volume horaire	25 heures

Description

Cette formation permet d'acquérir les compétences juridiques, financières et comptables nécessaires pour devenir responsable d'une association, quel que soit le domaine d'activité, et en assurer la gestion.

Objectifs pédagogiques

Un grand nombre de Français sont membres d'une ou plusieurs associations ; quelques-uns acceptent d'en prendre la responsabilité. Mais ont-ils toujours la compétence nécessaire pour en assumer un fonctionnement régulier ?

Il existe en effet un ensemble d'obligations juridiques et comptables que tout dirigeant d'association doit bien connaître et maîtriser. Il n'est cependant pas nécessaire d'être un expert. Des connaissances précises peuvent aisément être acquises, vérifiées ou mises à jour, quel que soit le domaine d'activité de l'association.

Tel est le but de ce certificat : acquérir ces connaissances de base avec des spécialistes et des praticiens, d'une manière simple, pratique et directement opérationnelle.

Compétences acquises

Connaissance des structures juridiques et administratives d'une association

Conduire le développement de l'association

Superviser l'élaboration et la réalisation des projets de l'association

Gestion comptable et financière d'une association

Identifier les forces et faiblesses de la structure

Analyser une situation financière et proposer des solutions pour la renforcer

Réaliser ou superviser l'établissement de documents comptables

Gestion des ressources humaines d'une association

Analyser les compétences des collaborateurs

Evaluer les actions réalisées et définir les priorités

Elaborer un plan de formation

Animer des réunions de travail et conduire des entretiens



Programme des enseignements

MODULE 1 – La création et gestion administrative d’une association (7 heures)

La création d’une association (3 heures)

- Les opérations préalables
- La définition de l’objet et la rédaction des statuts
- Les différentes formalités

La gestion administrative d’une association (4 heures)

- Les divers organes d’une association
- La répartition des compétences
- Les réunions, les décisions, les archives
- Les différents types d’activités possibles

MODULE 2 - La gestion financière et comptable d’une association (13 heures)

- Les produits et les charges
- Les investissements et les emprunts
- La tenue des comptes, les budgets, les prévisionnels
- La sectorisation des activités
- La fiscalité
- Les circulaires sur les associations
- Les subventions et le mécénat

MODULE 3 - Les personnels d’une association (6 heures)

- Le statut, la rémunération et la responsabilité des administrateurs
 - Le statut des bénévoles
 - Le régime des salariés
 - La gestion du personnel
-

Références bibliographiques / *Bibliography*



CERTIFICAT D'ETUDE SUR LE RENSEIGNEMENT

Discipline	Relations internationales (science politique/droit/histoire)
Responsable	Walter BRUYERE-OSTELLS
Contact	walter.bruyere-ostells(at)sciencespo-aix.fr
Volume horaire	66 heures

Description

Le renseignement est devenu un enjeu national ces dernières années pour l'État comme pour le secteur privé qui recrute désormais d'éminents spécialistes du domaine.

Fidèle à l'esprit des formations proposées par Sciences Po Aix, le certificat d'Étude Renseignement propose une vision pluridisciplinaire du sujet. Il permet d'appréhender les acteurs et les outils du renseignement dans les différentes formes qui sont les siennes et les enjeux qu'il représente pour l'État - politique publique - mais aussi pour le secteur privé.

Objectifs pédagogiques

Par des modules d'enseignement qui reposent sur l'intervention de « grands témoins » en activité, des enseignements très interactifs et une évaluation finale par serious game, le Certificat Etudes sur le Renseignement permet d'approfondir ses connaissances, de nourrir sa réflexion stratégique et de perfectionner sa maîtrise des techniques et pratiques du renseignement.

Il s'adresse à des étudiants qui se destinent à déployer leur activité professionnelle dans ce secteur, ainsi qu'à tous les professionnels qui, dans l'exercice quotidien de leurs missions, sont soumis à des enjeux de renseignement : cadres d'entreprises, cadres des collectivités, élus et leurs collaborateurs, les fonctionnaires d'État, les responsables d'associations et d'ONG, etc.

La formation est assurée par des enseignants-chercheurs, des professionnels des services de renseignement, des experts issus de la haute fonction publique ou cadres du secteur privé en lien avec des activités de renseignement.

Compétences acquises

- Acquérir une culture du renseignement.
- Approfondir les connaissances sur le renseignement (acteurs, institutions, modalités de prise de décision,...) et nourrir leur réflexion stratégique.
- Perfectionner la maîtrise des techniques et pratiques du renseignement.



Séance introductive (2 h)

UE 1 Renseignement militaire (10 h)

- UE 1.1 Le renseignement d'intérêt militaire
- UE 1.2 Capteurs, données et exploitation
- UE 1.3 Le renseignement technique (ROEM, ROC)
- UE 1.4 Le renseignement d'origine humaine
- UE 1.5 Le ciblage à des fins conventionnelles et non conventionnelles

UE 2 Renseignement et clandestinité (10 h)

- UE 2.1 Les concepts : qu'est-ce que la clandestinité ?
- UE 2.2 Les opérations clandestines : histoire d'une idée, le cas américain
- UE 2.3 Les opérations clandestines : études de cas
- UE 2.4 Renseignement et clandestinité, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)
- UE 2.5 Le contre-terrorisme (CT)

UE 3 Renseignement diplomatique (10 h)

- UE 3.1 Evolution du concept au travers de l'histoire
- UE 3.2 La contribution du renseignement dans les relations interétatiques
- UE 3.3 Les ambassades, lieux de rencontre
- UE 3.4 Concurrence et complémentarité, diplomatie secrète et Track Two diplomacy
- UE 3.5 La contre-prolifération (CP)

UE 4 Renseignement économique (12 h)

- UE 4.1 Renseignement économique et intelligence économique : introduction
- UE 4.2 Les sources du renseignement d'intérêt économique
- UE 4.3 Cybersécurité et cyberdéfense
- UE 4.4 Contre-espionnage et contre-ingérence économique

UE 5 Renseignement financier (6 h)

- UE 5.1 Cadre général du renseignement financier : histoire, acteurs, modalités
- UE 5.2 Typologie de criminalité financière et de financement du terrorisme
- UE 5.3 Présentation de Tracfin et des techniques d'analyses des flux financiers à des fins de renseignement

UE 6 Renseignement de sécurité intérieure (12 h)

- UE 6.1 Menaces endogènes (mouvances politiques radicalisées : ultra-gauche, ultra-droite, alternatifs, etc.) : signaux faibles, ordre public, et menace terroriste.
- UE 6.2 La DGSI et le contre-terrorisme : le défi du continuum extérieur/intérieur au service de la sécurité intérieure
- UE 6.3 L'anticipation opérationnelle et la conduite des opérations : l'exemple du renseignement dans la gestion de la crise en gendarmerie (SDAO).
- UE 6.4 Contre-ingérences et protection des intérêts vitaux : le rôle de la DRSD
- UE 6.5 La police guidée par le renseignement et le renseignement criminel : la méthodologie du renseignement au service de la lutte contre la criminalité, la délinquance et les désordres.
- UE 6.6 Droit et renseignement, droit du renseignement : la difficile équation

Serious Game (4 h)

Références bibliographiques / Bibliography

- Chopin Olivier, *Renseignement et sécurité*, Paris, Armand Colin, 2019.
- Forcade Olivier, Warusfel Bertrand, *Le droit du renseignement*, Paris, La Documentation française, 2019.



- Laurent Sébastien-Yves, Warusfel Bertrand, *Transformations et réformes de la sécurité et du renseignement en France*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2016.
- Laurent Sébastien-Yves, *Atlas du renseignement : géopolitique du renseignement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
- Moutouh Hugues, Poirot Jérôme, *Dictionnaire du renseignement*, Paris, Perrin, 2020.



**CERTIFICAT
GOUVERNANCE DES AGES : ENFANCE, JEUNESSE ET
PERSONNES AGEES**

Discipline	
Responsable	Anne MEYER-HEINE
Contact	anne.meyer-heine@sciencespo-aix.fr
Conditions d'accès	Diplôme de niveau Baccalauréat
Volume horaire	120 heures

Description

Cette formation permet d'aider les professionnels à contribuer à une meilleure intégration des âges extrêmes dans la société. Elle vise à la fois le jeune et le très grand âge.

Objectifs pédagogiques

Ce certificat propose aux professionnels de terrain et aux futurs décideurs une formation innovante à la gouvernance des âges extrêmes et au management du cycle de vie.

Les demandes de compétences en matière d'enfance, de jeunesse et de personnes âgées sont en progression. Le nombre de personnes de plus de 65 ans en France représente près de 20% de la population avec une augmentation de près de 4 points en 20 ans. Jusqu'en 2035, la proportion des plus de 60 ans devrait encore s'intensifier, compte tenu du vieillissement des générations issues du baby-boom.

Les jeunes et notamment les enfants, population elle aussi vulnérable, nécessitent une prise en charge par des professionnels susceptibles de répondre à des interrogations spécifiques et de faire face à un cadre réglementaire qui évolue.

Cette formation a pour ambition d'aider les professionnels à répondre aux principaux défis relatifs à ces publics fragiles pour une meilleure intégration des âges extrêmes dans la société. Ce cursus présente l'originalité d'être pluridisciplinaire : il aborde non seulement les questions juridiques mais aussi les aspects sociologiques, de politiques publiques, éthiques et de management.



Compétences acquises

Connaissance du contexte médico social des âges extrêmes

Données médicales de base des risques et pathologies associées aux âges extrêmes
Connaissance des difficultés sociales résultant des âges extrêmes et de la nécessité de leur prise en charge
Maîtrise des dispositifs sociaux de soutien

Connaissances juridiques des structures d'encadrement et d'accueil

Analyse du cadre juridique des établissements d'accueil spécialisés
Analyse des politiques publiques d'accompagnement
Analyse des mécanismes de prise en charge spécifiques, de représentation et de protection

Connaissances administratives et de gestion des structures d'encadrement et d'accueil

Maîtrise des règles comptables des établissements sanitaires et sociaux
Maîtrise des statuts administratifs des établissements et de leurs personnels

Programme des enseignements

- UE 1 - Institutions sanitaires, sociales et médico-sociales : enfance et personnes âgées (12h)
- UE 2 - Politiques publiques en direction de la petite enfance (6h)
- UE 3 - Théories sociologiques sur les politiques des jeunes (6h)
- UE 4 - Politiques publiques en direction des séniors (12h)
- UE 5 - Droits et libertés des mineurs et protection des majeurs vulnérables (12h)
- UE 6 - Questions éthiques soulevées par le progrès et le développement de la société (18h)
- UE 7 - Gestion et management dans le secteur sanitaire, social et médico-social (12h)
- UE 8 - Des défis pour les pouvoirs publics : les séniors et l'entreprise (6h)
- UE 9 - Démographie sociale comparée et sociologie de la famille (12h)
- UE 10 - Regard critique sur les idées reçues à propos de la vieillesse et du vieillissement (6h)
- UE 11 - Organisation et financement de la dépendance (6h)
- UE 12 - Stratégies et prospective des politiques des âges : le point de vue d'un acteur politique (6h)
- UE 13 - Les carrières du médico-social : exercices d'interviews d'acteurs clés (6h)

Références bibliographiques / Bibliography



CERTIFICAT PLURALITE RELIGIEUSE, DROIT, LAICITE ET SOCIETES

Discipline	Droit / Histoire / Sociologie
Responsable	Franck FREGOSI
Contact	franck.fregosi(at)sciencespo-aix.fr
Volume horaire	135 heures

Description

Ce certificat traduit la volonté de Sciences Po Aix d'apporter une contribution à la compréhension des différents défis liés à la diversification du paysage religieux en France et à sa gestion publique en régime de laïcité. Il s'agit de dispenser une formation universitaire de qualité, destinée à toute personne intéressée par les différents niveaux de la gestion pratique de la pluralité religieuse, dans la France contemporaine (sociologique, juridique, administratif, financier...).

Ce certificat a été réalisé avec le soutien financier du Ministère de l'Intérieur.

Objectifs pédagogiques

- La compréhension et la maîtrise pratique des divers aspects de la gestion des organismes cultuels, des associations religieuses, les statuts des ministres du culte et des lieux de culte en régime de laïcité.
- Une meilleure connaissance et prise en compte de la diversité des expressions religieuses et philosophiques dans la France contemporaine et le bassin méditerranéen.
- Une connaissance avancée des enjeux et des relations administratives et financières entre les organismes cultuels et les pouvoirs publics.
- Une meilleure gestion des défis religieux en entreprise

Compétences acquises

Connaissance du contexte historique et institutionnel du fait religieux en France

Connaître l'environnement institutionnel
Comprendre les racines historiques et l'évolution du phénomène religieux en France
Comprendre les enjeux sociétaux en découlant

Connaissance du cadre juridique et institutionnel actuel applicable aux religions en France

Connaître le cadre réglementaire, l'environnement institutionnel et leur impact sur le fait religieux
Connaître et expliquer les spécificités du modèle français de laïcité

Connaissance sociologique des religions et de leur inscription dans la société laïque

Développer une vision globale du contexte sociétal des religions en France
Identifier les défis et opportunités présentées par les évolutions des religions
Prendre en compte les diversités religieuses et gérer les conflits potentiels.



Programme des enseignements

Module histoire

- Religions et Etat en France - 10h
- Histoire de la pluralité religieuse en France : institutions, organisations, mutations (Judaïsme/Christianisme/Islam) - 18h

Module juridique et institutionnel

- Droit Français des Religions et de la Laïcité - 40h
[Droit français et laïcité](#) – [Laïcité et fonction publique](#) – [Entreprises et religion](#)
- Liberté de conscience, Religions et Europe - 20h
- Etat, Droit et Religion en Méditerranée - 10h

Séminaires thématiques

Cinq séminaires de deux heures chacune sous la forme de visites de terrain, de conférences-discussions délivrées par des membres de la fonction publique en charge de la question des libertés publiques et des cultes, des acteurs de la gestion du pluralisme religieux et de la laïcité (dialogue interreligieux, responsables associatifs, mouvements laïques...) ou des administrateurs du culte.

Références bibliographiques / *Bibliography*



DROIT FRANÇAIS ET LAICITE

Intitulé du cours

Certificat	Pluralité religieuse, droit, laïcité et sociétés
Intervenant	Nicolas LEROY
Contact	nicolas.leroy(at)unimes.fr
Fonction/Profession	Professeur d'histoire du droit
Volume horaire	20 heures

Description du cours

Présenter l'histoire et les grands principes juridiques qui encadrent la laïcité française.
Présenter les applications pratiques de celle-ci.
Comparer la laïcité française aux autres modèles d'organisation des relations entre droit et religions.

*Present the history and the great legal principles that frame French secularism. Introduce the practical applications of it.
Compare French secularism to other models of organizing relations between law and religion.*

Compétences acquises

- Appréhension des sources fondamentales du droit de la laïcité
- Compréhension appuyée sur l'histoire de la définition du concept de laïcité et des spécificités de la conception française de la laïcité
- Appréhension des mécanismes d'application des règles relatives à la laïcité

Programme de l'enseignement

- I. Histoire de la laïcité française
- II. Fondements juridiques de la laïcité française et exceptions à son application
- III. La liberté de conscience
- IV. La neutralité et le pluralisme



Références bibliographiques

- BAUBEROT Jean, Histoire de la laïcité, PUF, QSJ n° 3571, 2013 (rééd.)
- BOYER Alain, Le droit des religions en France, PUF, 1993
- Conseil d'Etat, Un siècle de laïcité, rapport public, in EDCE, n° 54, Paris, la documentation française, 2004
- HAARSCHER Guy, La laïcité, PUF, QSJ n°3129, 2017 (rééd)
- MAILLE Michel, La laïcité, solution d'hier, problèmes d'aujourd'hui, Dalloz, 3 e éd. 2016
- MESSNER Francis, PRELOT Pierre-Henri et WOEHLING Jean-Marie, Traité de droit français des religions, Lexis-Nexis, 2ed. 2013
- PHILIP-GAY Mathilde, Droit de la laïcité, Ellipses, 2016

Mini CV de l'intervenant

Nicolas Leroy est professeur d'histoire du droit à l'université de Nîmes, rattaché à l'Institut d'histoire du droit de l'université de Montpellier (EA 7401).

Titulaire d'un Doctorat d'histoire du droit intitulé Une ville et son droit. Avignon du début du XIIe siècle à 1251, thèse soutenue à l'université Paris II Panthéon-Assas (2005), il a été maître de conférences à l'université de Nantes avant d'être agrégé d'histoire du droit et d'être nommé Professeur des universités à Nîmes (2008).

Spécialiste des sources du droit, ses recherches portent sur le droit médiéval (droit écrit et coutumes), l'histoire urbaine ainsi que sur l'histoire et le droit des religions et de la laïcité.

Il est par ailleurs actuellement Vice-président en charge des Formations, de la Vie étudiante et des relations internationales de l'université de Nîmes (depuis 2012).



LAICITE ET FONCTION PUBLIQUE

Intitulé du cours

Certificat	Pluralité religieuse, droit, laïcité et sociétés
Intervenant	Franck BIGLIONE
Contact	franck.biglione(at)sciencespo-aix.fr
Fonction/Profession	Maître de conférences
Volume horaire	5 heures

Description du cours

Après avoir rappelé le cadre juridique dans lequel la question s'inscrit, notamment les relations entre service public et laïcité, le cours vise à présenter le contenu et la portée de l'application du principe de laïcité à l'égard des agents publics.

Objectifs pédagogiques du cours

Connaître le cadre juridique dans lequel se déploie le principe de laïcité pour les fonctionnaires et les agents publics contractuels.
 Connaître les obligations qui s'imposent, en application du principe de laïcité, aux agents publics
 Connaître les droits que les agents publics peuvent invoquer au regard du principe de laïcité.

Compétences acquises

Maîtriser les droits et obligations des agents publics dans et hors du service au regard du principe de laïcité.
 Adopter les comportements requis par les textes et leurs interprétations jurisprudentielles tant en terme de d'obligations que de droits relatifs à l'application du principe de laïcité dans la fonction publique.



Programme de l'enseignement

➤ **Le cadre normatif du principe de laïcité**

Le cadre constitutionnel

Le cadre européen : l'article 9 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

Le cadre législatif général

➤ **L'action publique**

La notion de service public

La notion de fonction publique

1. Les personnels des services publics et les questions périphériques posées.

1.1. Les collaborateurs des services publics gérés par des personnes privées.

1.2. Les collaborateurs occasionnels et bénévoles des services publics.

1.3. Les élèves infirmiers en stage dans des établissements participant au service public de la santé

2. La neutralité, source d'obligations mais également de protection pour les agents publics

2.1 L'interdiction imposée aux agents publics de manifester leur religion dans leurs fonctions

2.2. Le droit des agents publics au respect de leurs convictions religieuses

Références bibliographiques

[L'application de l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour européenne.](#)

[Rapport de la commission Laïcité et fonction publique décembre 2016](#)

[Circulaire du 15 mars 2017 relative au respect du principe de laïcité dans la fonction publique](#)

Mini CV de l'intervenant

Maître de conférences à Sciences Po Aix depuis 2002. Directeur de la formation et des Etudes de Sciences Po Aix depuis décembre 2014.

Les enseignements assurés portent sur les diverses composantes du droit administratif (institutions administratives, droit administratif général, droit de la fonction publique, droit public économique, droit administratif des biens).

En matière de recherche, après une thèse consacrée à *la notion de privation de propriété* (PUAM 1999), une trentaine de publications portent sur diverses facettes du droit administratif général ou spécial.

A titre d'exemple :

Les délégations dans le service public hospitalier, *Etudes hospitalières*, 2005, pp. 91-104.

Domianalité publique et protection des biens culturels, *Legicom*, n° 36, 2006/2, pp. 65-74.

Contrats et fonction publique territoriale, publié in *Collectivités territoriales et gouvernance contractuelle* (sous la direction de Y. Luchaire), L'harmattan 2006, pp. 123-138.

L'exposition du crucifix dans les bâtiments publics italiens (en collaboration avec Nicoletta PERLO), *Annuaire Droit et Religion* 2006-2007, volume 2, tome 1, pp. 473-495

Le régionalisme italien, bilan et perspectives, in *Les transferts de compétences de l'Etat aux collectivités locales*, Sous la direction de Jean-François Brisson, éd. L'Harmattan, Collection Droit des collectivités territoriales 2009, pp. 129-157.

Juge administratif et expertises dans le contentieux sanitaire et environnemental, *La relation juge-expert dans les contentieux sanitaires et environnementaux*, La Documentation française, juin 2011.



ENTREPRISES ET RELIGION

Intitulé du cours

Certificat	Pluralité religieuse, droit, laïcité et sociétés
Intervenant	Franck BIGLIONE
Contact	franck.biglione(at)sciencespo-aix.fr
Fonction/Profession	Maître de conférences
Volume horaire	5 heures

Description du cours

Après avoir rappelé le cadre juridique dans lequel la question s'inscrit, le cours vise à présenter les relations entre les entreprises et les questions religieuses.

Objectifs pédagogiques du cours

Connaître le cadre juridique dans lequel se déploient les rapports entre entreprise et religion.
 Connaître les obligations qui s'imposent, en matière religieuse dans l'entreprise.
 Connaître les droits des salariés en matière religieuse dans l'entreprise.

Compétences acquises

Maîtriser les droits et obligations des salariés dans l'entreprise au regard des questions et pratiques religieuses.
 Adopter les comportements requis par les textes et leurs interprétations jurisprudentielles tant en terme de d'obligations que de droits au sein de l'entreprise.



1. Les garanties en matière religieuse accordées aux salariés des entreprises privées.

1.1. La liberté religieuse des salariés.

1.2. La garantie de l'égalité d'accès et de traitement

2. La nécessaire conciliation de la liberté religieuse avec le bon fonctionnement de l'entreprise et les obligations contractuelles des salariés.

2.1. Les fondements des limitations

2.1.1. Des limitations de la liberté de manifester sa religion fondées sur des lois ou réglementations générales

2.1.2. Des limitations fondées sur le contrat ou sur le règlement intérieur de l'entreprise.

2.1.2.1. Interdiction de prosélytisme qui s'analyse comme un abus de la liberté de manifester de ses convictions.

2.1.2.2. Absence non autorisée pour motifs religieux et licenciement

2.1.2.3. Exécution du contrat de travail et convictions religieuses

2.1.2.4. Le port de signes distinctifs religieux dans l'entreprise.

2.2. Les critères du contrôle opéré par le juge.

2.2.1. Le contrôle des objectifs poursuivis.

2.2.2. Le contrôle de la proportionnalité.

3. Le régime spécifique des entreprises de tendance ou de conviction.

Références bibliographiques

[L'application de l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour européenne.](#)

[Guide du fait religieux dans les entreprises privées - Pouvoir de direction - Ministère du Travail janvier 2017](#)

Mini CV de l'intervenant

Maître de conférences à Sciences Po Aix depuis 2002. Directeur de la formation et des Etudes de Sciences Po Aix depuis décembre 2014.

Les enseignements assurés portent sur les diverses composantes du droit administratif (institutions administratives, droit administratif général, droit de la fonction publique, droit public économique, droit administratif des biens).

En matière de recherche, après une thèse consacrée à *la notion de privation de propriété* (PUAM 1999), une trentaine de publications portent sur diverses facettes du droit administratif général ou spécial.

A titre d'exemple :

Les délégations dans le service public hospitalier, *Etudes hospitalières*, 2005, pp. 91-104.

Domianialité publique et protection des biens culturels, *Legicom*, n° 36, 2006/2, pp. 65-74.

Contrats et fonction publique territoriale, publié in *Collectivités territoriales et gouvernance contractuelle* (sous la direction de Y. Luchaire), L'harmattan 2006, pp. 123-138.

L'exposition du crucifix dans les bâtiments publics italiens (en collaboration avec Nicoletta PERLO), *Annuaire Droit et Religion* 2006-2007, volume 2, tome 1, pp. 473-495

Le régionalisme italien, bilan et perspectives, in *Les transferts de compétences de l'Etat aux collectivités locales*, Sous la direction de Jean-François Brisson, éd. L'Harmattan, Collection Droit des collectivités territoriales 2009, pp. 129-157.

Juge administratif et expertises dans le contentieux sanitaire et environnemental, *La relation juge-expert dans les contentieux sanitaires et environnementaux*, La Documentation française, juin 2011.



CERTIFICAT RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS

Discipline	Pluridisciplinaire
Responsable	Raphaël LIOGIER
Contact	raphael.liogier(at)sciencespo-aix.fr
Volume horaire	60 heures

Description

Centré sur la thématique de l'innovation et du changement technologique, le Certificat RSO de Sciences Po Aix offre une formation à la croisée des processus rationnels (scientifiques, économiques, organisationnels, humains) et des processus normatifs de la société (règles, institutions, types de légitimité, processus de décisions).

Combinant sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales et sciences de la décision, cette formation vise à une réelle responsabilisation professionnelle et labellisée des décideurs...et plus généralement des citoyens de demain.

Objectifs pédagogiques

Approche plurisectorielle et innovation pédagogique Labellisé par l'Académie d'excellence AMidex, le certificat RSO est une formation unique, tant par le format des modules proposés que par les méthodes d'enseignement choisies.

- Un effectif restreint et diversifié La formation accueille une vingtaine de participants, constitués d'une part d'étudiants issus des sciences humaines et sociales ou des sciences et techniques, d'autre part, de cadres des secteurs privé et public, ainsi que d'élus et collaborateurs des élus.
- Des modules animés en binômes La journée de formation en 6h est animée par un binôme composé de deux experts issus de disciplines différentes : médecins, juristes, sociologues, anthropologues, philosophes, scientifiques, universitaires ou encore professionnels des secteurs privé et public, y compris des élus et des personnalités engagés, reconnus dans leur domaine de spécialité. Cette animation conjointe donne lieu à des échanges et à des croisements prospectifs pour appréhender, avec la participation des étudiants et professionnels accueillis, toute la complexité des enjeux présentés.
- Une plateforme numérique dédiée En amont de la formation, les intervenants mettent à la disposition des participants un ensemble de ressources (documents, articles, vidéos, liens vers des sites internet) abordant la thématique retenue sur une plateforme numérique dédiée.



- Une pédagogie active : la classe inversée Les ressources mises à disposition donnent aux étudiants et professionnels accueillis des clés d'entrée sur la thématique abordée et leur permettent de se familiariser avec les enjeux du thème retenu. Elles sont approfondies et exploitées le jour de la formation.
- Une mise en application concrète : les études de cas En complément de l'approche théorique et fondamentale, le sujet est traité de manière concrète au travers d'études de cas ou de mises en situation en relation étroite avec l'actualité.

Compétences acquises

- Savoir analyser une problématique sous un angle pluridisciplinaire
- Fournir les clés permettant de concilier la performance, l'efficacité et les contraintes sociétales et environnementales qui pèsent sur la prise de décision au sein des organisations
- Analyse de la fabrication du droit et des politiques publiques
- Etude des mouvements sociaux et de l'opinion

Programme des enseignements

Le certificat est construit autour de cinq modules de 12h, pour un total de 60h. Chaque module est décliné en deux sujets d'étude qui sont renouvelés chaque année.

Module 1 - Introduction méthodologique à la Responsabilité Sociétale des Organisations

31 octobre et 7 novembre 2020

Module 2 - Défis, enjeux et risques des politiques sanitaires

14 novembre 2020 : La sécurité des produits de santé

28 novembre 2020 : Expertise sanitaire et indépendance des experts

Module 3 - Défis, enjeux et risques de la santé et de la sécurité au travail

5 décembre 2020 : Les instances de prévention

12 décembre 2020 : Le droit de retrait

Module 4 - Défis, enjeux et risques des politiques environnementales

9 janvier 2021 : L'économie circulaire

16 janvier 2021 : Les éoliennes

Module 5 - Défis, enjeux et risques de la société numérique

30 janvier 2021 : Intelligence artificielle et médecine

6 février 2021 : Intelligence artificielle et vie privée

Références bibliographiques / *Bibliography*



CERTIFICAT ENTREPRENEURIAT

Discipline	Economie Gestion
Responsable	Nathalie FERRIERE
Contact	nathalie.ferriere(at)sciencespo-aix.fr
Volume horaire	60 heures

Description

L'aventure entrepreneuriale constitue aujourd'hui une voie de choix pour s'épanouir tant du point de vue personnel que professionnel. La création d'entreprise suppose cependant de maîtriser un certain nombre de fondamentaux juridiques, économiques et financiers.

Ce certificat se propose d'initier les étudiants, mais aussi les personnes à la recherche d'une reconversion professionnelle ou d'un emploi aux compétences nécessaires à la mise en œuvre de leur projet. Le format retenu alliant théorie et pratique fera intervenir des universitaires mais aussi des praticiens de l'entreprise et des entrepreneurs qui aideront les étudiants et stagiaires dans la maturation de leur projet.

Objectifs pédagogiques

Compétences acquises

Compétences juridiques

Droit des sociétés

Droit fiscal

Cadre réglementaire des activités des entreprises

Compétences de gestion

Comptabilité des entreprises

Elaboration de business plans

Maîtrise des logiciels comptables



Programme des enseignements

Formalisation du projet (4h)

Évaluation personnalisée du projet de création d'entreprise par des professionnels de l'entrepreneuriat.

Cours théoriques (42h)

- Éléments de droit des sociétés
- Formes juridiques des entreprises
- Optimisation du choix
- Aides publiques à la création d'entreprise
- Business plan et étude de marché
- Éléments de gestion de l'entreprise
- Initiation à la comptabilité/gestion au travers de ses principes directeurs et de l'utilisation de logiciels dédiés

Conférences (8h)

Interventions sous forme de conférences de créateurs d'entreprises (témoignages, échanges).

Accompagnement personnalisé (6h)

Organiser un suivi des projets initiés par les étudiants/stagiaires.

Références bibliographiques / *Bibliography*



CERTIFICAT FORMATION A L'EXPERTISE JUDICIAIRE

Discipline	Droit
Responsable	Anne MEYER-HEINE
Contact	anne.meyer-heine(at)sciencespo-aix.fr
Volume horaire	60 heures

Description

Dans le cadre des conflits, les juridictions désignent des experts judiciaires dont le rôle, fondé sur la compétence, est déterminant dans le jugement rendu. La loi n°2004-130 du 11 février 2004 et le décret 2004-1463 du 23 décembre 2004 modifié le 19 juillet 2007 réforment le statut des experts judiciaires tel qu'il était prévu par la loi du 29 juin 1971.

Désormais, il est indispensable pour un expert judiciaire agréé auprès d'une Cour d'appel de suivre une formation continue. En effet, est mise en place avant toute inscription d'un expert sur la liste d'une Cour d'appel une évaluation de sa «connaissance» des principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction... ainsi que (des) formations qu'il a suivies dans ces domaines »

Objectifs pédagogiques

Sciences Po Aix propose une formation à l'expertise judiciaire : le but est de donner des connaissances théoriques et pratiques permettant la réalisation d'expertises judiciaires. Le candidat saura, à l'issue de la formation, maîtriser les principes directeurs du procès, posséder une culture juridique générale et connaîtra les règles applicables aux mesures d'instruction confiées aux experts judiciaires.

Compétences acquises

Connaissance du système juridictionnel français

Connaissance des structures des juridictions civiles, pénales et administratives
Maîtrise des procédures devant ces juridictions
Capacité de les mettre en œuvre

Maîtrise des procédures de l'expertise judiciaire

Connaissance des contraintes sociales, déontologiques et fiscales applicables à la profession
Mise en œuvre des étapes successives d'une expertise en intégrant à la démarche le respect des droits fondamentaux et tout particulièrement du principe du contradictoire
Rédaction d'un rapport d'expertise



Programme des enseignements

I Organisation juridictionnelle française et principes processuels (18 heures)

- devant le juge civil
- devant le juge pénal
- devant le juge administratif

II Obligations de l'expert (12 heures)

- juridiques
- déontologiques
- sociales
- fiscales

III Étapes procédurales de l'expertise (30 heures)

- l'institution de la mission d'expertise
- le déroulement de l'expertise et le respect du principe du contradictoire
- le rapport d'expertise, l'avis de l'expert et son utilisation judiciaire

Attention

Les décisions d'agrément relèvent de la compétence de la Cour d'appel. Outre l'obligation de formation, les candidats doivent avoir les qualités requises définies par le décret du 23 décembre 2004. L'inscription est également fonction des besoins exprimés par les différentes juridictions.

Références bibliographiques / Bibliography



CERTIFICAT PERFECTIONNEMENT A L'EXPERTISE JUDICIAIRE

Discipline	Droit
Responsable	Anne MEYER-HEINE
Contact	anne.meyer-heine@sciencespo-aix.fr
Volume horaire	20 heures

Description

Cette formation s'adresse :

- aux experts déjà inscrits sur la liste des experts agréés par les tribunaux et qui souhaitent obtenir le renouvellement de leur agrément,
- aux experts postulants, quelle que soit leur spécialité, à la condition qu'ils aient déjà suivi la formation de base (60 heures) dispensée par « Sciences Po Aix » et obtenu le certificat validant cette formation.

Selon l'article 10-2° du décret du 23 décembre 2004, la demande d'inscription ou de réinscription sur la liste des experts judiciaires agréés par la Cour d'appel « est assortie de tous documents permettant d'évaluer la connaissance acquise des principes directeurs du procès et des règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées à un technicien ainsi que les formations qu'il a suivies dans ces domaines ».

Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation est de permettre :

- Aux experts inscrits de répondre à l'obligation de formation continue et de solliciter leur réinscription quinquennale sur les listes officielles d'experts judiciaires agréés,
- Aux experts postulants, quel que soit leur domaine de compétence, de satisfaire aux exigences de formation prévues par le décret pour obtenir l'agrément d'expert judiciaire auprès des tribunaux.

Compétences acquises



Programme des enseignements

Les conférences portent sur :

- un éventail de thèmes liés à l'expertise judiciaire qui complètent une formation de base,
- des points d'actualité et des mises à jour nécessaires à l'exercice de la fonction d'expert.

Le programme de la formation est lié à l'actualité du droit et varie chaque année. Les candidats sont incités à suivre la formation pendant plusieurs années consécutives, de manière à pouvoir cumuler un volume horaire d'enseignement conséquent et à justifier de connaissances détaillées.

Attention

Les décisions d'agrément relèvent de la compétence de la Cour d'appel. Outre l'obligation de formation, les candidats doivent avoir les qualités requises définies par le décret du 23 décembre 2004. L'inscription est également fonction des besoins exprimés par les différentes juridictions.

Références bibliographiques / Bibliography

